

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE  
PORTANT SUR LE CONTRAT D'ETABLISSEMENT

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU VENDREDI 17 DECEMBRE 2021,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne ;

Vu les statuts de l'UCA ;

Vu l'avis du Comité Technique de l'UCA en date du 9 décembre 2021 ;

Vu l'avis de la réunion conjointe du Conseil de la Recherche et du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire de l'UCA en date du 9 décembre 2021 ;

**PRESENTATION DU PROJET**

Le contrat de site 2021-2026, que porte l'Université Clermont Auvergne, vise à accompagner le développement de l'université Clermont Auvergne et du site clermontois d'enseignement supérieur et de recherche. Il est le fruit d'une réflexion collective, enclenchée dès la phase d'auto-évaluation du contrat 2017-2020 aussi bien au sein de l'établissement que dans le cadre de la coordination territoriale. Il vise à renforcer le rayonnement sur le site Clermont Auvergne d'une Université territoriale d'excellence, qui porte à un haut niveau d'exigence ses activités de formations et de recherche afin de répondre pleinement à ses responsabilités sociétales, à son rôle territorial et à ses ambitions internationales.

Vu la présentation de Monsieur le Président de l'Université Clermont Auvergne ;  
Après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

D'approuver le contrat d'établissement tel que joint en annexe.

Membres en exercice : 41

Votes : 31

Pour : 29

Contre : 2

Abstentions : 0

**Le Président,**

**Mathias BERNARD**

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CA UCA DELIBERATION  
2021-12-17-01

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

**Modalités de recours :** En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.



**MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Logo du site

< Illustration choisie par le site >

**CONTRAT PLURIANNUEL DE SITE DE L'UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE  
2021-2026**

**Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche  
et de l'innovation**



# Contrat de site de l'Université Clermont Auvergne pour les années 2021-2026

entre

- Le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

représenté par

Madame Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

d'une part

- L'Université Clermont Auvergne

représentée par

Monsieur Mathias Bernard, Président

d'autre part



## Sommaire

<b>Présentation générale de l'Université Clermont Auvergne.....</b>	<b>p. 7</b>
I. Axes stratégiques et objectifs de l'Université Clermont Auvergne.....	p. 9
Axe 1 - Poursuivre le développement d'une université de rang international, porteuse de la signature scientifique du site.....	
Axe 2 - Promouvoir un écosystème intégré de la valorisation de la recherche, du transfert de technologie et de la création d'entreprises .....	p. 10
Axe 3 - Conduire une stratégie systématique d'internationalisation du site universitaire et de ses activités de recherche et de formation .....	p. 11
Axe 4 - Développer la contribution de l'Université aux dynamiques de l'ensemble des territoires en mobilisant notamment tous les leviers de l'initiative CAP20-25 .....	p. 13
Axe 5 - Inscrire tous les publics accueillis à l'université dans des trajectoires de réussite étudiante et professionnelle .....	p. 14
Axe 6 - Adapter le pilotage de l'établissement public expérimental à l'évolution de ses missions et de son périmètre .....	p. 14
II. Mise en œuvre et suivi du contrat .....	p. 17
Annexe : Récapitulatif des indicateurs et des jalons .....	p. 18
<b>Volet spécifique de Clermont Auvergne INP .....</b>	<b>p. 28</b>
I. Présentation générale.....	p. 30
II. Axes stratégiques et objectifs .....	p. 31
Axe 1 - Affirmer et conforter Clermont Auvergne INP dans la politique de site .....	p. 32
Axe 2 - Affirmer une ouverture à l'international et conduire une stratégie d'attractivité .....	p. 34
Axe 3 - Renforcer la qualité du pilotage de Clermont Auvergne INP .....	p. 35
III. Mise en œuvre et suivi du contrat .....	p. 38
Récapitulatif des indicateurs et des jalons .....	p. 39



# Présentation générale de l'Université Clermont Auvergne

## **L'établissement, son identité et son environnement**

La transformation de l'Université Clermont Auvergne en établissement public expérimental, effective à partir de 2021, résulte d'un processus de structuration du site clermontois d'enseignement supérieur et de recherche, engagé depuis près de dix ans.

Ce processus de structuration s'est manifesté par :

- le regroupement d'établissements, en vue d'une stratégie plus intégrée et d'une visibilité plus affirmée : création de SIGMA Clermont regroupant l'IFMA et l'Ecole nationale supérieure de chimie de Clermont-Ferrand (2016) ; création de l'Université Clermont Auvergne regroupant l'Université d'Auvergne et l'Université Blaise-Pascal (2017) ; création de Clermont Auvergne INP, regroupant SIGMA Clermont, Polytech Clermont-Ferrand et l'ISIMA et intégré comme établissement-composante au sein de l'UCA.
- l'affirmation d'une politique de site fédératrice et ambitieuse, d'abord portée par le PRES Clermont Université (2008-2014), puis par l'Université Clermont Auvergne qui, dès sa création, a pleinement assumé sa mission d'une coordination territoriale qui s'est ouverte à de nouveaux membres : aux membres fondateurs de l'ancienne *Université Clermont Auvergne & associés* (Universités, SIGMA Clermont, Ecole nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand, VetAgro Sup, le CROUS et les EPST présents sur le site) se sont ajoutés en 2018 deux nouvelles écoles (Ecole supérieure d'art de Clermont Métropole et ESC Business school) et, à la faveur de la création de l'EPE, deux établissements de santé (CHU et Centre de lutte contre le cancer), deux partenaires économiques (Michelin et Limagrain) et une fondation d'utilité publique (la FERDI) ;
- l'élaboration et la mise en œuvre de grands projets structurants, au premier rang desquels figure l'initiative « CAP 20-25 », labellisée en 2017, qui vise à accompagner le déploiement d'une grande Université de recherche et de formation de niveau international, qui porte l'ambition du site autour d'une stratégie partagée, d'une gouvernance intégrée et d'une signature thématique commune (*Concevoir des modèles de vie et de production durable*).

Loin d'être un point d'aboutissement, la création de la nouvelle UCA est une condition et un levier pour aller plus loin dans le développement du site Clermont Auvergne et son rayonnement à l'échelle territoriale, régionale, nationale, européenne et internationale. La stratégie de l'UCA et des membres qui lui sont associés vise d'ailleurs à articuler de façon encore plus étroite ces différentes échelles. Forte de sa gouvernance intégrée, de l'affirmation de sa signature et de la visibilité que lui confère le déploiement de l'initiative CAP 20-25, l'UCA entend ainsi être à la fois :

- Une Université actrice du développement social, culturel et éducatif d'un vaste territoire qu'elle maille, à partir du noyau constitué par la métropole clermontoise (où se concentrent 85% des étudiants et du potentiel de recherche), par le biais de ses 5 campus territoriaux et par les relations contractuelles tissées avec une grande diversité de collectivités territoriales ;



- Une Université, qui constitue le pôle Ouest de l'écosystème ESRI de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en s'appuyant sur sa stratégie de différenciation thématique pour établir avec les autres sites de la Région des relations partenariales équilibrées ;
- Une Université d'excellence reconnue à l'échelle nationale, grâce à son inscription dans des réseaux nationaux, à l'implication des organismes nationaux de recherche (CNRS, INRAE, INSERM et IRD) et à l'obtention de labels (I-SITE, SFRI, Science avec et pour la société, Pôle universitaire d'innovation...) qui lui permettent de mobiliser sa communauté et ses partenaires autour d'une stratégie ambitieuse sur des volets correspondant à ses choix prioritaires de développement ;
- Une Université dont la visibilité et l'attractivité internationale s'appuiera d'une part sur le déploiement de projets-phares (I-SITE, *graduate tracks* développés dans le programme SFRI, Université européenne), d'autre part sur la consolidation de réseaux privilégiés tant en formation qu'en recherche.

Le contrat de site 2021-2026, que porte l'Université Clermont Auvergne, vise à accompagner ces dynamiques. Il est le fruit d'une réflexion collective, enclenchée dès la phase d'auto-évaluation du contrat 2017-2020 aussi bien au sein de l'établissement que dans le cadre de la coordination territoriale. Il vise à renforcer le rayonnement sur le site Clermont Auvergne d'une Université territoriale d'excellence, qui porte à un haut niveau d'exigence ses activités de formations et de recherche afin de répondre pleinement à ses responsabilités sociétales, à son rôle territorial et à ses ambitions internationales.

# I. Axes stratégiques et objectifs de l'Université Clermont Auvergne

## **Axe 1 : Poursuivre le développement d'une université de rang international, porteuse de la signature scientifique du site**

**Objectif 1** - Tirer parti de l'effet d'entraînement de CAP-25 pour renforcer une stratégie de recherche pluridisciplinaire

- Affirmer l'identité du site à partir du concept I-SITE (« modèles de vie et de production durables »), des thématiques des Centres Internationaux de Recherche ainsi que des grandes orientations scientifiques du site qui mobilisent universités, organismes, écoles, établissements de soin et partenaires socio-économiques.
- Favoriser la recherche aux interfaces dans les champs pluridisciplinaires, telles qu'elles ont été identifiées dans le document d'actualisation de la politique de site (ce document a été élaboré dans le cadre de l'autoévaluation HCERES de la coordination territoriale en 2019).
- S'appuyer sur la création de Clermont Auvergne INP pour renforcer le pôle de recherche en ingénierie.
- Favoriser les synergies entre université, organismes et établissements de soin, pour développer la recherche et l'innovation dans le domaine biologie-santé-médecine, avec une attention particulière portée à la recherche translationnelle et à l'interdisciplinarité.
- S'appuyer sur la MSH Clermont Auvergne pour favoriser l'ouverture pluridisciplinaire et de nouveaux rapprochements pour les SHS, dont le développement des complémentarités avec l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF) au sein de l'EPE.

**Jalon 1** : Convention relative au pilotage partagé de la Recherche dans le domaine de l'ingénierie UCA / Clermont Auvergne INP - 2022

**Jalon 2** : Intégration de l'ENSA-CF au sein de l'EPE UCA - 2023

**Jalon 3** : Pérennisation de l'I-Site - 2022

**Jalon 4** : Organisation d'une journée de restitution autour des projets pluridisciplinaires dans le domaine des SHS – 2024.

Cette restitution permettra de définir des indicateurs qui seront suivis dans la deuxième phase du contrat (2024-2026).

**Jalon 5** : Développement de la recherche translationnelle :

Projet co-porté CHU / UCA/ Centre de lutte contre la cancer Jean Perrin soumis à AAP – 2022

Point d'étape sur les premiers résultats du projet commun CHU/UCA/CLCC JP- 2024

**Objectif 2** - Renforcer le pilotage de la recherche, encourager l'excellence scientifique, développer la GRH scientifique

- La commission scientifique de site (CAP3S) sera chargée de définir dès 2022 les indicateurs les plus pertinents pour développer l'excellence scientifique pour le site ;
- Définir et mettre en œuvre un mode de pilotage partagé des unités de recherche en lien avec l'évolution du système d'information recherche de l'université et la mise en place, à l'échelle du site, de procédures de reporting recherche plus simples et plus efficaces.
- Dynamiser la GRH scientifique : développer les dispositifs incitatifs pour les enseignants-chercheurs en début de carrière, les décharges de services ; favoriser une meilleure implication des chercheurs des organismes dans la formation.
- L'obtention du label HRS4R a été validée à l'échelle de l'établissement expérimental, avec une phase d'audit prévue en 2023 qui permettra de présenter une harmonisation des dispositifs RH pour le recrutement et l'accompagnement des chercheurs et des enseignant-chercheurs.

**Indicateur 1** : (*indicateur croisé*) Implication des personnels des EPST dans les formations UCA  
nombre d'heures annuelles assurées par des personnels des EPST à l'UCA  
nombre de délégations annuelles UCA vers les EPST. Objectif sur la durée du contrat : + 15%

**Jalon 6** : sur la mise en place d'un pilotage partagé de la recherche à l'échelle de l'EPE  
Définition et installation de procédures de reporting simples et efficaces avec toutes les unités de recherche - 2025

**Objectif 2** - Développer une politique partagée d'instrumentation au meilleur niveau technologique et au service de l'excellence scientifique : gestion mutualisée des équipements, politique d'équipement, politique de données (collecte, gestion, diffusion).

- Déployer les investissements prévus dans le cadre du CPER 2021-2027 co-construit entre les établissements du site sur les plateformes mutualisées de site.
- Ouvrir le conseil de UCA partner (service de mutualisation des équipements du site clermontois) aux organismes de recherche (CNRS, INSERM, INRAE) et inciter le partage d'expérience (mutualisation et harmonisation des pratiques).
- Mettre en place une politique qualité pour les plateformes technologiques pour accroître l'excellence scientifique et l'ouverture vers le monde socio-économique dans le contexte du PUI et en relation avec CAI.
- Organiser l'accompagnement de la communauté scientifique et la mise en place de plan de gestion de données et de leur ouverture dans le respect des critères FAIR (Findable, Accessible, Interoperable, Reusable).

**Objectif 3** - Encourager le développement de la politique du site en matière de science ouverte

- Encourager le développement de HAL Clermont (mise en place d'un pôle éditorial clermontois-science ouverte, d'une offre de service « gestion et ouverture de données »).
- Promouvoir une activité de recherche ouverte sur la cité, piloter le dialogue science-société sur l'ensemble des territoires et développer des projets de SAPS (sciences avec et pour la société) en s'appuyant notamment sur le Centre de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI) du site, sur des projets conduits en partenariat avec différents et sur une labellisation ministérielle (Etablissements, écoles et organismes membres de la coordination territoriale, Rectorat, collectivités, associations, entreprises).

**Indicateur 2** : Pourcentage d'articles disponibles en texte intégral et en libre accès dans HAL de 2021 à 2026.  
Valeur 2020 : 66% du total, cible 2026 : 90% du total

**Jalon 7 a :** Edition d'une feuille de route Science Ouverte – 2022

**Jalon 7 b :** Production d'un rapport d'activité du label SAPS – 2024

## **Axe 2 : Promouvoir un écosystème intégré de la valorisation de la recherche, du transfert de technologie et de la création d'entreprises**

**Objectif 1** - Positionner la filiale Clermont Auvergne Innovation (CAI) comme un acteur territorial majeur en lien avec les filiales de valorisation des organismes.

- Tirer parti de toutes les potentialités présentes sur le site universitaire pour concevoir une chaîne plus intégrée et plus simple, couvrant l'ensemble des aspects depuis la création de connaissances scientifiques jusqu'à leur valorisation dans la sphère socio-économique, notamment pour les entreprises leaders dans les thématiques du site.
- S'appuyer sur cette structuration pour positionner l'UCA comme un Pôle universitaire d'innovation (PUI) sur le site Clermont Auvergne.

**Objectif 2** - Simplifier l'accès des acteurs socio-économiques (notamment PME-TPE) aux partenariats avec l'Université et le monde académique, grâce à la filiale CAI et à la coordination des différents acteurs (CAI, Pôles de compétitivité, Fondation UCA) dans une Maison de l'Innovation.

En effet, la Maison de l'Innovation regroupera la filiale de valorisation CAI, les services universitaires, les organismes de recherche et les pôles de compétitivités. Le type d'entreprise visé concerne les start-up deeptech, ETI-grands groupes locaux (Auvergne) et PME innovantes sur le territoire régional. Une accélération des partenariats dans le domaine des SHS sera également réalisée.

**Objectif 3** - Mettre en œuvre une politique développant les partenariats entre d'une part les établissements et organismes et d'autre part les acteurs du développement économique et social, en mobilisant l'ensemble des outils : contrats de recherche, laboratoires communs et partagés, incubation, prestations, accès aux équipements.

**Objectif 4** - Positionner le site universitaire comme acteur du développement socio-économique en s'appuyant notamment sur les Campus des métiers et qualification et sur Clermont Auvergne Pépité, portés par Clermont Auvergne INP pour l'ensemble du site.

**Jalon 8 :** Ouverture de la Maison de l'Innovation - 2022

**Indicateur 3** : indicateur de progression de CAI et de la Maison de l'Innovation :

Nombre de partenariats annuels cumulés

Nombre de créations annuelles cumulées de start-up issues de laboratoires de recherche

Part annuelle des doctorants et chercheurs de l'UCA accompagnés dans la création d'une start-up par CAI

Augmentation du nombre de partenariats de 100 entre 2020 et 2026. Création de Start up 2020 : 2, objectif en 2026 : 6

### **Axe 3 : Conduire une stratégie systématique d'internationalisation du site universitaire et de ses activités de recherche et de formation**

**Objectif 1** - Définir et mettre en œuvre les axes prioritaires de la stratégie d'internationalisation du site en s'appuyant sur les centres internationaux de recherche de CAP 20-25, et sur les partenaires et réseaux privilégiés des différents acteurs du site :

- Les actions identifiées en tant que priorités pour la contractualisation 2021-2026 s'organisent autour de :
- l'internationalisation de l'ensemble de l'écosystème territorial de l'Université ;
  - l'ancrage dans les réseaux territoriaux pré-existants ;
  - l'ancrage dans l'espace francophone et les pays en voie de développement ;
  - le développement de la politique européenne ;
  - le soutien à la mobilité par les recherche d'un équilibre entre les flux entrants et les flux sortants.

**Objectif 2** - Soutenir l'attractivité internationale du site en :

- portant, en lien étroit avec les partenaires socio-économiques et le CROUS, une réflexion commune sur l'amélioration des conditions d'accueil et de vie des étudiants et des chercheurs internationaux à l'appui de l'obtention du label « Bienvenue en France » et de la mise en place de la carte européenne étudiante multiservice pour faciliter la vie pratique des bénéficiaires ; création d'un *Welcome Desk* unique ;
- soutenant les formations en langue et les certifications (Service commun des langues vivantes de l'Université - SCLV), mais aussi l'appui à la pédagogie en langue anglaise (module *Teaching in English - TIES*).

**Jalon 9** : Création d'un *Welcome Desk* unique à l'échelle du site - 2025

**Indicateur 4** : internationalisation des formations de l'EPE

Part annuelle cumulée des enseignants et enseignants-chercheurs de l'UCA ayant bénéficié d'un appui à la pédagogie en langue anglaise ou ayant participé au module de formation *Teaching in English*.  
Cible : passage de 2% à 10% à la fin du contrat

**Objectif 3** - Développer le rayonnement du site dans le monde en :

- intensifiant les actions de promotion conduites en partenariat avec Campus France, avec l'objectif de positionner l'association des établissements clermontois comme un outil d'attractivité et de rayonnement du territoire et comme un levier pour l'accueil de profils à très hautes compétences ;
- renforçant les dispositifs de parrainage existants et en initiant une réflexion autour de la mise en œuvre d'un réseau d'Alumni ;
- formant les personnels du site à l'accueil des publics internationaux ;
- en poursuivant une stratégie mutualisée de salons et de représentation internationale, conjointe avec les collectivités.

**Objectif 4** - Intégrer des publics différenciés en :

- soutenant et généralisant le label Bienvenue en France ;
- soutenant la politique d'accueil des étudiants/enseignants réfugiés ;
- soutenant la mobilité sortante.

**Objectif 5** - Coordonner une réponse du site dans les différents volets du nouveau programme « Horizon Europe » 2021-2027 et dans les appels à projets de l'ERC ainsi que de l'EIT

**Indicateur 5** : taux de succès du site aux appels à projets européens de recherche (Horizon Europe 2021-2027 / ERC / EIT)  
Nombre de projets annuels cumulés déposés sur la période 2021-2026  
Nombre de projets annuels cumulés lauréats sur la période 2021-2026  
Taux de succès annuel cumulé sur la période 2021-2026  
Cible : + 15% à la fin du contrat

**Objectif 6** - Accroître l'implication dans les réseaux d'excellence au niveau européen et international :

- Développer les laboratoires internationaux associés ;
- Mobiliser les établissements membres du site afin de porter une réponse commune aux appels à projets du programme Erasmus + et, en particulier, de porter le projet d'université européenne Erasmob dans le cadre du prochain appel à projets « Universités européennes » ;
- Développer des co-diplômes et encourager la conclusion de nouveaux accords de cotutelles de thèses.

**Objectif 7** - Mettre à profit les différentes labellisations du site et de l'EPE (Programme Bienvenue en France, HRS4R) pour développer la politique d'accueil des meilleurs étudiants et chercheurs internationaux et programmer la montée en charge des dispositifs d'attractivité internationale soutenus par le PIA (chaires environnées) ou les partenaires de l'I-SITE CAP 20-25

**Objectif 8** - Développer les dispositifs de préparation à la mobilité européenne et internationale :

- Tirer parti des ressources du Centre de Français Langue Etrangère et Universitaire en Région Auvergne (FLEURA) pour améliorer la préparation linguistique à la mobilité entrante au bénéfice des étudiants, des enseignants et des enseignants-chercheurs ;
- Développer des dispositifs hybrides d'internationalisation à la maison, en complémentarité avec la mobilité physique ;
- Développer le recours aux différents leviers financiers dont les leviers du PIA, pour améliorer les dispositifs d'aide à la mobilité étudiante.

**Indicateur 6** : dispositifs d'incitation et d'accompagnement à la mobilité  
Nombre de co-diplômes créés avec une université à l'international  
Nombre d'étudiants accueillis chaque année dans les *Summer schools* organisées par l'EPE.  
Objectif sur la durée du contrat : x 3 pour les *Summer schools* et x2 pour les co-diplômes.

**Jalon 10** : Cartographie des partenariats internationaux structurants du site - 2023

**Jalon 11** : Réussite du projet d'alliance européenne Erasmob à l'appel à projets du programme Erasmus + - 2023-2024

**Jalon 12** : Mise en œuvre du projet Alumni - 2025

**Indicateur 7** : mobilités internationales :  
\* Mobilité sortante et entrante des personnels sur la période 2021-2026  
Taux de mobilité internationale sortante des personnels de 2021 à 2026  
Taux de mobilité internationale entrante des personnels dans le cadre des AAP établissement  
Taux de mobilité internationale entrante des personnels dans le cadre des conventions d'accueil Euraxess  
\* Mobilité sortante des étudiants  
Taux annuel des étudiants de premier cycle de l'EPE inscrits en mobilité à l'étranger  
Taux annuel des étudiants de niveau master de l'EPE inscrits en mobilité à l'étranger

Taux annuel des doctorants de l'EPE en mobilité dans le cadre de la thèse

Objectif sur la durée du contrat : 2000 en 2026 (1900-300 mobilités entrantes et 1600 mobilités sortantes- en 2019 puis 100 en 2020 du fait de la crise COVID), l'objectif étant de redynamiser les mobilités internationales suite à la crise.

**Indicateur 8** : dispositifs "Internationalisation à la maison" (IALM) : part annuelle d'étudiants de l'UCA participant à un dispositif d'IALM.

Objectif sur la durée du contrat : 10% des étudiants de l'UCA participent à un dispositif d'IALM sur une année (% non décompté à ce jour, en cours).

#### **Axe 4 : Développer la contribution de l'Université aux dynamiques de l'ensemble des territoires en mobilisant notamment tous les leviers de l'initiative CAP 20-25**

**Objectif 1** - Poursuivre et intensifier le déploiement des actions de CAP 20-25 sur l'ensemble des territoires afin de renforcer l'identité de chaque implantation territoriale (développement des projets « living labs », « city labs »).

**Objectif 2** - Soutenir la dynamique de développement des campus territoriaux autour de la formation dans le cadre du pilotage territorial de l'offre de formation 2021-2026

- Finaliser en 2023 le projet de learning center et soutenir le développement des learning labs associés dans les campus territoriaux / approfondir les projets du campus connecté Cantal Auvergne C3A ;
- Développer des projets de manière intégrée avec Clermont Auvergne INP.

**Objectif 3** - Contribuer au développement de l'ensemble des territoires à partir des interactions socio-économiques s'inscrivant dans le cadre de la stratégie de recherche et d'innovation

- S'appuyer sur la stratégie de recherche et d'innovation des différents campus : rôles des plateformes technologiques de l'établissement, dont notamment les plateformes de l'IUT, de l'innovation sociale ;
- Soutenir les écosystèmes locaux d'innovation par une implication de l'université dans les territoires, donnant lieu potentiellement à des conventionnements.

**Objectif 4** - Faire de l'amélioration des conditions d'études un levier pour la réussite des étudiants sur l'ensemble des campus universitaires :

- Privilégier un principe de codécision avec le CROUS et les différents acteurs (collectivités territoriales ; agglomérations) concourant à l'amélioration des équipements et de la vie étudiante sur les différents campus de l'université ;
- Poursuivre le développement des services en santé aux étudiants (dont les aspects bâtimentaires) ;
- Encourager le développement des initiatives en faveur d'un enseignement supérieur inclusif et solidaire (projets d'engagement étudiant ; développement des projets de type épicerie solidaire).

**Indicateur 9 : développement des campus territoriaux**

Nombre d'équipements labellisés learning labs. Cible en fin de contrat entre 10 et 15

Activités de vie étudiante sur les sites territoriaux de l'UCA : nombre d'actions de vie étudiante sur les sites territoriaux. Objectif sur la durée du contrat : x 2

**Jalon 13** : Mise en place d'une convention représentative des étudiants – 2024

**Jalon 14** : Point d'étape sur le développement des services d'accompagnement de la santé étudiante - 2024

**Jalon 15** : Ouverture du learning center – 2024

## **Axe 5 : Inscrire tous les publics accueillis à l'université dans des trajectoires de réussite étudiante et professionnelle**

**Objectif 1** - Poursuivre la transformation pédagogique de l'Université et des établissements du site en soutenant l'innovation au service de la réussite de tous les étudiants.

- Poursuivre l'implication du pôle Ingénierie Pédagogie et Production Audiovisuelle dans la mise en œuvre des actions et dispositifs prévus dans le cadre de la réforme de l'orientation et de la réussite des étudiants (déclinaison, pour le site Clermont-Auvergne, de la Loi ORE) ;
- Poursuivre la mise en place des ambassadeurs pédagogiques ;
- Mettre à profit le potentiel de recherche de l'université dans le domaine des apprentissages et de l'éducation pour évaluer les meilleurs dispositifs d'aide à la réussite et encourager leur développement.

**Objectif 2** - Mobiliser les leviers d'actions du projet CAP 20-25 et des *Graduate Tracks* du projet SFRI pour soutenir une politique d'attractivité internationale renforcée au niveau des masters et des écoles doctorales :

- Miser sur l'effet d'entraînement des *Graduate Tracks* aux plan européen et international pour amplifier les flux d'étudiants et de jeunes chercheurs en mobilité accueillis en Master & en Doctorat.
- Soutenir les nouveaux programmes en co-diplomation et renforcer la participation du site au programme Erasmus+.
- Développer le rôle structurant des programmes *Graduate Tracks* au niveau de la politique de site (implication, dans le projet SFRI, de Clermont Auvergne INP, de l'ENSA-CF, de VetAgro Sup).

**Indicateur 10** : nombre d'étudiants concernés chaque année par des enseignements "transformés" mis en place dans le cadre de l'appel à projets Soutien à l'Innovation Pédagogique (SIP) dédié à l'approche par compétences, de l'appel à projets Learnin'in Auvergne (LIA) dédié à l'innovation pédagogique numérique ou de l'appel à projets Transformation Pédagogique ou STP (qui remplace les deux AAP SIP et LIA à partir de cette année) ou dans le cadre de la politique des instituts.  
Objectif sur la durée du contrat : x 2.

**Indicateur 11** : impact des graduate tracks sur l'attractivité internationale de l'EPE  
Nombre annuel d'étudiants internationaux accueillis au niveau master dans les graduate tracks  
Nombre annuel de doctorants internationaux accueillis dans les graduate tracks  
Cible 1: + 10% en point d'étape 2023-24  
Cible 2 : + 15% en fin du contrat  
Objectif sur la durée du contrat: +10% cible 1 et +15% cible 2



**Objectif 3** - Développer une offre de formation continue et de formation tout au long de la vie en adéquation avec les besoins du territoire, assortie d'une politique de tarification économiquement soutenable pour l'université expérimentale :

- Déployer une offre de formation correspondant aux besoins attendus par le monde socio-économique en s'appuyant sur, d'une part, sur les partenariats avec le monde socio-économique, et d'autre part, sur la déclinaison de l'offre de formation en blocs de compétences ;
- Faire du développement de l'offre proposée par le CFA Forma Sup une priorité pour l'EPE et les établissements du site et adapter sa gouvernance pour assurer un meilleur portage de l'offre de formation par apprentissage de chacun des membres du site ;
- Au niveau de l'université expérimentale : mettre en place des dispositifs pour favoriser l'engagement des personnels au service de la formation continue et s'appuyer sur le travail déjà réalisé en matière de coût des activités de formation.

**Indicateur 12** : Nombre de formation en alternance et nombre d'alternants

Nombre de formations proposées par la voie de l'alternance

Nombre annuel d'alternants inscrits

Point d'étape tous les 2 ans pour arriver à la valeur cible de 50% d'augmentation des formations en alternance et de 30% d'augmentation du nombre d'alternants

Objectif sur la durée du contrat : +50% d'augmentation des formations et +30% du nombre d'alternants

**Jalon 16** : Qualité des formations :

Publication d'un rapport / enquête à mi-parcours du contrat en amont de la prochaine offre de formation, point d'étape avec les recommandations – 2024

Livraison des recommandations pour l'offre de formation en cours et la future offre de formation - 2024

## **Axe 6 : Adapter le pilotage de l'établissement public expérimental à l'évolution de ses missions et de son périmètre**

L'objectif de l'UCA est de réussir l'expérimentation d'une nouvelle forme de gouvernance fondée sur la subsidiarité et la relation du monde socio-économique et l'implication des membres de la coordination territoriale.

**Objectif 1** - Assortir la capacité de pilotage stratégique, déjà bien présente au sein de l'université, d'une capacité renforcée en matière d'indicateurs et d'outils de programmation pluriannuelle, y compris à l'échelle du site.

**Objectif 2** - Elaborer et mettre en œuvre un schéma directeur du numérique articulé avec celui de Clermont Auvergne INP avec ceux des membres du site.

**Objectif 3** - Privilégier une démarche écoresponsable de l'EPE et des membres du site, en relation avec le concept CAP 20-25, pour le développement de l'ensemble de ses campus et implantations et pour la mise en œuvre d'une stratégie immobilière ambitieuse et soutenable. Impliquer l'ensemble des équipes dans l'obtention d'un label DD-RS (Développement durable et responsabilité sociétale).

**Objectif 4** - Déployer une démarche-qualité homogène sur le périmètre de l'EPE en s'appuyant sur une démarche participative au plus près de l'ensemble des instituts et des équipes.

L'identification d'instituts-pilotes (Clermont Auvergne INP et institut DEM) permettra de dégager et de faire partager des procédures et des bonnes pratiques, qui pourront ensuite être étendues à l'ensemble de l'établissement. Le processus qualité dans le champ des formations est une priorité de l'établissement, suivie par le CFVU.

**Objectif 5** - Engager et finaliser l'intégration de l'Ecole Nationale Supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand en tant que nouvel établissement-composante de l'EPE.

**Objectif 6** - Renforcer le sentiment d'appartenance de l'ensemble des personnels de l'EPE :

- Par une communication interne à l'échelle de l'EPE ;
- Par une politique RH ambitieuse : Accompagner les personnels dans leur parcours professionnel en développant l'offre de formation professionnelle, élargir l'offre de services en direction des personnels en matière d'action culturelle et en matière d'action sociale ;
- Par le développement de temps d'échanges collectifs et de dialogue permettant à tous les personnels de contribuer à la stratégie globale de l'EPE et s'approprier la stratégie globale de l'EPE.

**Objectif 7** - Favoriser l'appropriation de la politique de site par l'ensemble des personnels : identité partagée, communication à l'échelle du site et gouvernance de la politique de site.

**Jalon 17** : Elaboration et mise en œuvre d'un schéma directeur du numérique commun UCA, impliquant l'urbanisation des SI avec le déploiement de SINAPS – 2025

**Jalon 18** : Point sur les actions en faveur de l'égalité et de la lutte contre les discriminations (publication) – 2023

**Jalon 19** : Attribution d'un label DRS à l'échelle de l'EPE– 2024

**Indicateur 13** : Accompagnement de carrière via les mesures RH de la LPR  
nombre annuel cumulé de repyramidages d'emplois de la filière BIATSS  
nombre annuel cumulé de repyramidages dans les corps des enseignants chercheurs  
actions déployées dans le cadre du plan égalité :  
% de femmes promues dans les corps d'enseignants chercheurs (PR/ MCF)  
% de femmes promues dans la catégorie A de la filière IATSS (IGR/IGE)  
Objectifs sur la durée du contrat: % de femmes promues : cible de 33% PR / 67% MCF.

**Indicateur 14** : Engagement sur la formation continue et de la formation tout au long de la vie :  
- nombre de personnels inscrits en VAE  
- nombre de jours de formation cumulés par rapport au total des personnels et taux d'évolution sur la période 2021-2026 [ou toute autre méthode de calcul permettant de mesurer le ratio de jours de formation par personnel]  
- nombre de jours de formation proposés et taux d'évolution sur la période 2021-2026

## **II. Mise en œuvre et suivi du contrat**

Le rendez-vous annuel du dialogue stratégique et de gestion permettra de faire chaque année un bilan de la mise en œuvre des orientations et des actions du présent contrat, et de faire un point sur la situation financière de l'Université Clermont Auvergne et sur ses principaux projets contribuant à la réalisation des objectifs décrits ci-dessus.

## ANNEXE : RECAPITULATIF DES INDICATEURS ET DES JALONS (périmètre EPE UCA)

Indicateurs	Valeurs 2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Valeur cible
<b>Axe 1. Poursuivre le développement d'une université de rang international, porteuse de la signature scientifique du site</b>								
1. (indicateur croisé) Implication des personnels des EPST dans les formations UCA et nombre de délégations EC UCA vers les EPST.								
Nombre d'heures annuelles assurées par les personnels des EPST à l'UCA	3962							+ 15 %
Nombre d'EC bénéficiaires annuelles d'une délégation vers les EPST	14							+15%=16
Nombre de semestres de délégation	19							+15%=22
2. Pourcentage d'articles disponibles en texte intégral et en libre accès dans HAL de 2021 à 2026.	66%							90%
<b>Axe 2. Promouvoir un écosystème intégré de la valorisation de la recherche, du transfert de technologie et de la création d'entreprises</b>								
3. Indicateur de progression CAI et de la maison de l'innovation : nombre de partenaires et nombre de création de start-up issues de laboratoires de recherche								
Nombre de partenariats annuels cumulés	NA							+100
Nombre de créations annuelles de start-up issues de laboratoires de recherche	2							6
Part annuelle de doctorants et chercheurs de l'UCA accompagnés dans la création d'une start-up par CAI	14,3%							21,6%
<b>Axe 3. Conduire une stratégie systématique d'internationalisation du site universitaire et de ses activités de recherche et de formation</b>								
4. internationalisation des formations de l'EPE								

Part annuelle cumulée des enseignants et enseignants-chercheurs de l'UCA ayant bénéficié d'un appui à la pédagogie en langue anglaise ou ayant participé au module de formation Teaching in English.	1,3%							10%
5. Taux de succès du site aux appels à projets européens de recherche (Horizon Europe 2021-2027 / ERC / EIT)								
Nombre de projets annuels cumulés déposés sur la période 2021-2026	38							+15/20%
Nombre de projets annuels cumulés lauréats sur la période 2021-2026	6							+15/20%
Taux de succès cumulé sur la période 2021-2026	16%							+15%
6. dispositifs d'incitation et d'accompagnement à la mobilité								
Nombre de co diplômés créés avec une université à l'international	54							108
Nombre d'étudiants accueillis chaque année dans les summer school organisées par l'EPE	98							X3
7. Mobilités internationales								

Taux de mobilité internationale sortante des personnels de 2021 à 2026	35,3%							
Taux de mobilité internationale entrante des personnels dans le cadre des AAP établissement	2,2%							
Taux de mobilité internationale entrante des personnels dans le cadre des conventions d'accueil Euraxess	7,9%							
Taux annuel des étudiants de 1 <sup>er</sup> cycle de l'EPE inscrits en mobilité à l'étranger	4,2%							
Taux annuel des étudiants de niveau master de l'EPE inscrits en mobilité à l'étranger	6,4%							
Taux annuel des doctorants de l'EPE en mobilité dans le cadre de la thèse	25%							
8. Dispositifs "Internationalisation à la maison" (IALM) :								
Part annuelle des étudiants de l'UCA participant à un dispositif d'IALM	NA							10%
<b>Axe 4. Développer la contribution de l'Université aux dynamiques de l'ensemble des territoires en mobilisant notamment tous les leviers de l'initiative CAP20-25</b>								
9. Développement des campus territoriaux								
Nombre de salles équipées labelisées learnings labs	3							Entre 10 et 15
Nombre de projets vie étudiante	63							X2 = 126

Récapitulatif des indicateurs	Valeurs 2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Valeur cible
<b>Axe 5. Inscrire tous les publics accueillis à l'université dans des trajectoires de réussite étudiante et professionnelle</b>								
10. Nombre d'étudiants concernés chaque année par des enseignements "transformés" mis en place dans le cadre des appels à projets SIP et LIA ou STP (qui remplace les deux AAP SIP et LIA à partir de cette année) ou dans le cadre de la politique des instituts.								
Nombre d'étudiants concernés chaque année par des enseignements "transformés"	2821							X2 = 5642
11. impact des graduate tracks sur l'attractivité internationale de l'EPE UCA								
Nombre annuel d'étudiants internationaux accueillis au niveau master dans les graduate tracks	NA				Cible +10%			+15%
Nombre annuel de doctorants internationaux accueillis dans les graduate tracks	NA				Cible +10%			+15%
12. Nombre de formation en alternance et nombre d'alternants								
Nombre de formations proposées par la voie de l'alternance	105							+50% = 157
Nombre annuel d'alternants inscrits	1583							+30% = 2057
<b>Axe 6. Inscrire tous les publics accueillis à l'université dans des trajectoires de réussite étudiante et professionnelle</b>								
13. Accompagnement de carrière via les mesures RH de la LPR (nombre de repyramidage BIATSS et EC; CIBLE de 33% PR / 67% MCF) et actions déployées dans le cadre du plan d'égalité : % de femmes promues (PR, MCF et IATSS catégories A : IGR, IGE)								

Nombre annuel cumulé de repyramidages d'emplois de la filière BIATSS	5							
Nombre annuel cumulé de repyramidages dans les corps des enseignants chercheurs	4							
% femmes promues sur le total des promus (EC)	38%							
% femmes promues sur le total des femmes candidates au concours (EC)	25%							
% femmes promues sur le total des promus BIATSS à l'avancement	60%							
% femmes promues sur le total des femmes BIATSS candidates à l'avancement	4%							
% PR	28%							33%
% MCF	72%							67%
14. Engagement sur la formation continue et de la formation tout au long de la vie : nombre de personnels inscrits en VAE - Nombre de jours de formation par agent - Nombre de jours de formation proposés Et taux d'évolution sur la période 2021-2026								
Nombre d'inscriptions VAE accordées par la commission Formation	3							+10%
Nombre de jours de formation par agent	1							
Nombre de jours de formation proposés	3760							



Jalons	Années d'observation des réalisations					
	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Axe 1. Poursuivre le développement d'une université de rang international, porteuse de la signature scientifique du site						
1. Convention relative au pilotage partagé de la Recherche dans le domaine de l'ingénierie UCA/Clermont Auvergne INP	X					
2. Intégration de l'ENSACF au sein de l'EPE UCA			X			
3. Organisation d'une journée de restitution autour des projets pluridisciplinaires dans le domaine des SHS.			X			
4. Pérennisation de l'I-Site		X				
5. Développement de la recherche translationnelle : AAP co-porté CHU/UCA/CJP Point d'étape sur les premiers résultats du projet commun CHU/UCA/CLCCJP		X		X		
6. Mise en place d'un pilotage partagé de la recherche à l'échelle de l'EPE. Définition et installation de procédures de reporting simples et efficaces avec toutes les unités de recherche					X	
Axe 2. Promouvoir un écosystème intégré de la valorisation de la recherche, du transfert de technologie et de la création d'entreprises						
7 a. Edition d'une feuille de route science ouverte		X				
7b. Production d'un rapport d'activité SAPS				X		
8. Ouverture de la maison de l'innovation		X				
Axe 3. Conduire une stratégie systématique d'internationalisation du site universitaire et de ses activités de recherche et de formation						
9. Création d'un welcome desk unique à l'échelle du site					X	
10. Cartographie des partenariats internationaux structurants du site			X			
11. Réussite du projet d'alliance européenne Erasmob. Année d'observation 2023-24				X		
12. Mise en œuvre du projet Alumni					X	
Axe 4. Développer la contribution de l'Université aux dynamiques de l'ensemble des territoires en mobilisant notamment tous les leviers de l'initiative CAP20-25						
13. Mise en place d'une convention étudiante				X		
14. point d'étape sur le développement des services d'accompagnement de la santé étudiante				X		
15. Ouverture du Learning centre				X		
Axe 5. Développer la contribution de l'Université aux dynamiques de l'ensemble des territoires en mobilisant notamment tous les leviers de l'initiative CAP20-25						

16. Qualité des formations : Publication d'un rapport / enquête à mi-parcours du contrat en amont de la prochaine offre de formation, point d'étape avec les recommandations Livraison des recommandations pour l'offre de formation en cours et la prochaine offre de formation				X		
Axe 6. Adapter le pilotage de l'établissement public expérimental à l'évolution de ses missions et de son périmètre						
17. Elaboration et mise en œuvre d'un schéma directeur du numérique commun UCA, impliquant l'urbanisation des SI avec le déploiement de SINAPS – 2025					X	
18. Point sur les actions en faveur de l'égalité et de la lutte contre les discriminations (publication) - 2023			X			
19. Attribution d'un label DDRS à l'échelle de l'EPE– 2024				X		



Fait à Paris, le

<b>La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation</b>	<b>Le président de l'Université Clermont Auvergne</b>
<b>Frédérique Vidal</b>	<b>Mathias Bernard</b>

En présence des organismes de recherche suivants :

<b>Le directeur général de ... / la directrice générale de ...</b>	<b>Le directeur général de ... / la directrice générale de ...</b>
<b>nnn...</b>	<b>nnn...</b>
<b>Le directeur général de ... / la directrice générale de ...</b>	
<b>nnn...</b>	



# Volet spécifique de Clermont Auvergne INP pour les années 2021-2026

entre

- Le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

représenté par

Madame Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

d'une part

- Clermont Auvergne INP

représenté par

Sophie Commereuc, Directrice générale

d'autre part



# **I. Présentation générale**

## **L'établissement, son identité et son environnement**

La création, au 1<sup>er</sup> janvier 2021, de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (EPE UCA) formalise une nouvelle étape dans la co-construction et la mise en œuvre d'une stratégie intégrée de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur le site Clermont Auvergne. Clermont Auvergne INP est aujourd'hui un EPSCP, établissement-composante de l'EPE UCA. Dans sa dimension d'établissement, l'INP est un acteur de la coordination territoriale Université Clermont Auvergne et Associé (UC2A), membre à part entière du Conseil des Etablissements Associés (CMA). Dans sa dimension composante de l'EPE, il participe au pilotage de l'université (directoire, conseil d'administration et conseils centraux).

Trois objectifs ont guidé la restructuration du site engagée dans le cadre du projet « CAP 20-25 » :

- ❶ l'affirmation de l'identité du site, avec des éléments de différenciation notamment par rapport aux autres sites universitaires de la région Auvergne-Rhône-Alpes ;
- ❷ le développement de la visibilité des acteurs de la coordination territoriale, à différentes échelles : régionale, nationale, internationale ;
- ❸ le renforcement de l'attractivité du site et des établissements. Cette attractivité s'adresse aussi bien aux étudiants qu'aux enseignants-chercheurs et chercheurs et s'inscrit également à différentes échelles (nationale, européenne, internationale).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, Clermont Auvergne INP regroupe les trois écoles d'ingénieurs relevant du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, ISIMA, Polytech Clermont et SIGMA Clermont, au sein d'un modèle fédératif qui accorde à ses écoles un fort niveau de subsidiarité. Conformément au modèle INP et aux statuts de Clermont Auvergne INP, les écoles disposent d'une réelle autonomie, en particulier en matière de formation, puisqu'elles conservent la responsabilité de leur habilitation CTI et leur engagement au sein des réseaux qui sont les leurs (Fédération Gay-Lussac, IMT, Réseau Polytech). En rejoignant le Groupe INP, Clermont Auvergne INP entend tirer parti d'une fertilisation croisée de ces réseaux nationaux.

Par ailleurs, Clermont Auvergne INP intègre 3 UMR (Institut de Chimie de Clermont-Ferrand, Institut Pascal et LIMOS) et l'école doctorale « Sciences Pour l'Ingénieur ». La construction de l'établissement INP permettra de concrétiser la stratégie conjointe en matière de recherche et de formation de l'ensemble de ses acteurs. L'INP s'appuiera sur cette dynamique pour structurer un pôle d'ingénierie fort et visible au niveau du site. Il poursuivra la construction collective en articulant stratégie globale du site Clermontois et stratégie propre.



## II. Axes stratégiques et objectifs

### **Axe 1 : Affirmer et conforter Clermont Auvergne INP dans la politique de site clermontoise**

**Objectif 1 : Installer Clermont Auvergne INP comme l'apport fort et visible des forces en ingénierie au site universitaire et affirmer son ancrage au sein du Groupe INP.**

Clermont Auvergne INP, fortement contributeur et impliqué dans la gouvernance de l'EPE, confortera son rôle d'acteur majeur et portera l'image d'excellence du site en ingénierie, notamment au travers de son engagement dans le programme ISITE et ses déclinaisons structurantes à venir (telle que le projet REU-SITE dans le cadre de l'AAP ExcellenceS). Sur la base de l'ADN de ses écoles, la vocation de Clermont Auvergne INP sera de jouer un rôle d'entraînement pour les autres Instituts de l'EPE UCA.

Clermont Auvergne INP n'est pas uniquement la somme de trois écoles d'ingénieurs, mais la résultante d'une alliance, qui permet à ce nouvel établissement par sa masse critique d'accéder au Groupe INP. L'objectif est de s'affirmer au sein du Groupe INP, en contribuant activement aux projets du réseau pour gagner une assise nationale et internationale, profitable au site clermontois.

#### **Actions :**

- **Appuyer l'empreinte de Clermont Auvergne INP au niveau territorial, national et international** :
  - Assurer la promotion et l'attractivité de Clermont Auvergne INP, pôle d'ingénierie de l'EPE UCA, en France et à l'international.
  - Accroître l'implication dans les réseaux de grandes écoles et mettre à profit une multi appartenance à ces réseaux nationaux.
- **Porter une Prépa INP à Clermont-Ferrand dès la rentrée 2021** : sa création et sa montée en puissance, avec le soutien de l'EPE UCA, est un acte d'engagement immédiat pour le Groupe INP, marqueur fort d'intégration. C'est l'opportunité d'attirer d'excellents bacheliers en complémentarité des cycles préparatoires existants (CPI Fédération Gay-Lussac, PeiP Réseau Polytech, Prep'ISIMA).
- **Soutenir une stratégie commune de formation du post-bac au doctorat** (école doctorale Sciences Pour l'Ingénieur), en tirant parti de la synergie des champs d'expertises complémentaires de ses écoles et en explorant les interfaces :
  - Amplifier les coopérations entre les 3 écoles en développant la pluridisciplinarité
  - Formaliser leur coordination sur le volet de la formation
  - Conforter la transition éducative et la transformation pédagogique
  - Déployer l'apprentissage
  - Implémenter la diversification des voies d'accès aux écoles pour plus d'inclusion.
- **Développer des partenariats solides, tant académiques qu'avec les entreprises**, pour le déploiement de segments de formations novateurs et de nouveaux parcours, conduisant à l'émergence de nouveaux profils. Ceci de manière agile en réponse à la demande du monde socio-économique, pour relever les grands défis sociétaux, environnementaux, énergétiques et numériques.

Au travers de l'ensemble de ces projets portés par l'INP et partagés avec l'EPE UCA, l'objectif est de donner corps au statut d'établissement composante. Cette construction est désormais constitutive de la stratégie de l'établissement Clermont Auvergne INP et représente un levier essentiel dans sa trajectoire. Un jalon d'observation, programmé fin 2023 dans la perspective de définir la sortie de l'expérimentation, sera validé, en vue de la pérennisation de l'université intégrée en 2025.

**Indicateur 1** : Taux d'évolution ou nombre d'étudiants en Prépa INP Clermont jusqu'en 2025

**Indicateur 2** : Nombre de nouvelles formations ou segments de formations novateurs

**Indicateur 3** : Nouveaux partenariats académiques et avec les entreprises mis en œuvre sur les segments de formations novateurs

**Jalon n° 1** : Conventions entre Clermont Auvergne INP et l'EPE UCA portant sur les moyens affectés par l'université à l'INP en complément de la convention relative aux RH et définition des modalités de suivi : convention relative aux moyens financiers, convention relative au volet immobilier.

**Jalon n° 2** : Proposition d'un modèle de pérennisation de l'expérimentation sur la base des évaluations annuelles et du rapport final d'évaluation du projet CAP 20-25 (début 2022).

**Jalon n° 3** : Positionnement au sein du Groupe INP en cohérence avec les autres réseaux des écoles.

**Jalon n° 4** : Validation de l'expérimentation et mise en œuvre de l'université intégrée.

**Objectif 2** : Contribuer à la signature du site en renforçant et renouvelant les relations partenariales de Clermont Auvergne INP avec le monde socio-économique et industriel.

Pôle d'ingénierie de l'EPE UCA, membre reconnu du Groupe INP, doté d'une fondation d'entreprises spécifique et nourri des réseaux auxquels appartiennent les écoles (FGL, IMT, Réseau Polytech), Clermont Auvergne INP jouera un rôle moteur dans la politique de partenariats avec le monde socio-économique pour le compte de l'UCA.

#### Actions :

- **Implémenter la Fondation d'entreprises INP**, spécifique au secteur de l'ingénierie, très impliquée dans la vie de l'établissement et son pilotage. La Fondation INP réunit grands groupes mais aussi ETI et PME, et même start-up, et collabore avec la Fondation de l'EPE UCA.
- **Déployer la Formation Continue sous toutes ses formes** (contrat de professionnalisation, apprentissage, VAE, VES, FTLV) au regard des attentes des entreprises partenaires des écoles. Définir une offre adaptée aux besoins d'acquisition de compétences, pour accompagner les mutations des entreprises, souple et accessible.
- **Accompagner un développement économique durable en promouvant l'esprit d'entreprendre et l'esprit start-up** : le pilotage du PEPITE Clermont Auvergne et la montée en puissance d'un FabLab centre de prototypage (qui a fait l'objet d'un projet dans le cadre du Dialogue Stratégique et de Gestion 2021) constituent des leviers d'intensification.

**Indicateur 4** : Nombre de contrats de professionnalisation et d'apprentissage

**Indicateur 5** : Nombre d'apprenants formés hors contrats de professionnalisation et d'apprentissage

**Indicateur 6** : Nombre d'étudiants entrepreneurs

**Jalon n° 5** : Nouvelle offre de formation continue au regard des besoins identifiés des entreprises et de leurs mutations.

**Jalon n° 6** : Développement de nouvelles modalités de relations avec le monde économique.

**Objectif 3** : Développer l'excellence scientifique et la capacité d'innovation de Clermont Auvergne INP.

Clermont Auvergne INP œuvrera au développement d'une université de rang international et contribuera au renforcement d'une stratégie de recherche pluridisciplinaire d'excellence. La politique de recherche de Clermont Auvergne INP s'inscrit dans une logique de mutualisation et contribution forte à l'activité scientifique du site universitaire clermontois, couvrant largement le domaine des sciences pour l'ingénieur. Clermont Auvergne INP apportera une plus-value en matière de recherche pluridisciplinaire dans le champ de l'ingénierie en lien avec les autres tutelles de ses 3 unités de recherche (UCA, CNRS, CHU, Mines Saint-Etienne).

L'INP est aujourd'hui un acteur reconnu et moteur dans les grands projets scientifiques de ISITE CAP 20-25 pour 2 des 4 challenges :

- « *Les sciences pour l'Ingénieur au service des systèmes performants et intelligents* »,
  - « *La mobilité personnalisée comme facteur clé de la santé* »,
- ainsi que pour l'axe transverse « *Instruments* ».

Clermont Auvergne INP participe à une démarche de développement d'un écosystème complet de l'innovation, et en particulier à la structuration de Clermont Auvergne Innovation (l'INP siège déjà au sein du conseil d'administration de cette filiale de l'EPE UCA).

**Actions :**

- **Renforcer le pilotage de la recherche dans le domaine de l'ingénierie** : mise en place d'une direction déléguée à la recherche de Clermont Auvergne INP en appui sur un service support propre, mobilisation du conseil scientifique de l'INP pour définir de nouveaux axes en matière de recherche pluridisciplinaire. :
- **Valoriser le doctorat**, tant auprès des diplômés des écoles que des entreprises : renforcer encore le lien formation-recherche-entreprises : promouvoir le doctorat, augmenter le nombre de doctorants sur contrats entreprises et en co-tutelle.
- **Assurer le leadership de l'INP comme vecteur de développement économique**. Porter une politique de chaires et de laboratoires partagés en lien avec l'EPE UCA et les acteurs du site. Conduire une logique de filières et jouer un rôle majeur dans le pilotage de Campus des Métiers et Qualifications comme une autre expression du soutien à l'innovation d'éco-systèmes locaux. C'est tout particulièrement le cas du Campus Design Matériaux & Innovation labellisé campus d'excellence et lauréat du PIA3.
- **Devenir actionnaire de Clermont Auvergne Innovation (CAI)** : participer à son positionnement comme acteur territorial majeur, définir les actions partagées et modalités de coopération.

Renforcer le pilotage de la recherche dans le domaine de l'ingénierie : mise en place d'une direction déléguée à la recherche de Clermont Auvergne INP en appui sur un service support propre, mobilisation du conseil scientifique de l'INP pour définir de nouveaux axes en matière de recherche pluridisciplinaire.

**Indicateur 7 :** Budget des contrats de recherche en partenariat privé en % ramené au budget total des contrats de recherche

**Indicateur 8 :** Nombre de contrats de recherche conclus et nombre de partenaires entreprises impliqués dans ces contrats

**Indicateur 9 :** Nombre de thèses impliquant un partenaire industriel

**Jalon n° 7 :** Convention relative au pilotage partagé de la recherche dans le domaine de l'ingénierie EPE UCA / Clermont Auvergne INP.

**Jalon n° 8 :** Clermont Auvergne INP actionnaire de la filiale de l'EPE Clermont Auvergne Innovation (CAI).

**Jalon n° 9 :** Intégration des doctorants de l'ED SPI aux événements entreprises de Clermont Auvergne INP.

## **Axe 2 : Affirmer une ouverture à l'international et conduire une stratégie d'attractivité**

Clermont Auvergne INP a tous les atouts pour contribuer à l'internationalisation du site universitaire clermontois et participer à la montée en puissance d'une université expérimentale de rang international. Ses statuts prévoient une direction déléguée à l'international et l'établissement a choisi de se doter d'un service support commun en appui aux 3 écoles.

**Objectif 4 : Gagner en visibilité et attractivité en articulant les objectifs de Clermont Auvergne INP et de l'EPE UCA.**

La volonté partagée de gagner en visibilité et attractivité à l'international appelle à unir les forces et construire une stratégie cohérente. Il est indispensable en corollaire de s'appuyer sur les réseaux des écoles qui déploient déjà un certain nombre d'actions et de programmes impliquant les 3 écoles, voire au sein desquels les écoles ont un rôle leader.

### **Actions :**

- **Construire une stratégie d'internationalisation de Clermont Auvergne INP**, en appui sur les réseaux des Ecoles.
- **Up-grader l'internationalisation des formations :**
  - Harmoniser l'exigence au sein des formations en cohérence avec les attentes de la CTI.
  - Développer des formations/parcours en anglais, du postbac au doctorat, y compris en mode hybride pour amplifier les flux d'étudiants et de jeunes chercheurs en mobilité entrante.
  - Porter des masters d'excellence, notamment au sein de la *Graduate Track* « Intelligent & Innovative Mobility » dans le cadre du programme SFRI de l'EPE UCA.
  - Développer les co-diplômes, co-tutelles.

- **Contribuer à l'internationalisation de la Recherche sur le site universitaire clermontois** en mobilisant ses partenaires académiques et privés,
  - Systématiser une perméabilité et mise en synergie entre partenariats de formation et de recherche.
  - Soutenir des coopérations scientifiques et académiques dans l'espace européen (participation aux programmes de l'Union Européenne).

**Indicateur 10** : Nombre de modules en anglais proposés et nombre d'étudiants concernés

**Indicateur 11** : Part en % d'étudiants internationaux présents dans l'ensemble de l'établissement.

**Indicateurs 12** : Nombre de succès à des appels à projet d'excellence européens qui intègrent des personnels de l'INP

**Jalon n° 10** : Construction d'une stratégie pour Clermont Auvergne INP à l'international en lien avec l'EPE et ses réseaux.

**Jalon n° 11** : Bilan de la mise en œuvre d'une exigence renforcée au sein des formations en matière d'internationalisation, notamment dans la perspective de l'évaluation CTI 2026 et HCERES.

### **Axe 3 : Renforcer la qualité du pilotage de Clermont Auvergne INP**

L'amélioration continue du pilotage est une nécessité pour développer de nouvelles marges d'autonomie de l'établissement dans cette phase de transformation assumée de l'écosystème Clermontois.

**Objectif 5 : Stabiliser le modèle économique de Clermont Auvergne INP.**

Le modèle économique à définir permettra d'assurer la pérennité de la stratégie de l'établissement et s'appuie sur une sécurisation des ressources et le développement de ressources propres. La diversité globale des ressources, directes et indirectes, doit faire l'objet d'une analyse fine pour disposer d'une vision des marges de progrès et des leviers de développement.

**Actions :**

- **Adapter le pilotage de l'établissement à son périmètre et ses missions** : poursuivre l'analyse des coûts engagée avec l'objectif d'un contrôle interne conforté
- **Assortir la capacité de pilotage stratégique de la définition d'un système d'information** : outils de suivi, de tableaux de bord propres dans la logique d'un pilotage pluriannuel en lien avec la démarche qualité
- **Poursuivre mutualisation des fonctions support au sein de services communs INP lorsque cela s'avère pertinent**

**Indicateur 13** : Part en % des ressources propres hors recherche dans le compte financier annuel (Valeur de référence 2020)

**Indicateur 14** : Budget des contrats de recherche dans le compte financier annuel

**Jalon n° 12** : Bilan sur l'ensemble du conventionnement avec l'EPE UCA

**Jalon n° 13 : Point sur la mise en œuvre du modèle économique de l'établissement**

**Objectif 6 : Construire le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) de Clermont Auvergne INP.**

Clermont Auvergne INP a choisi de se doter d'une direction de l'immobilier et de la logistique en appui sur un service support commun, intégrant des ressources humaines issues des 3 écoles (salariés de Clermont Auvergne INP et personnels de l'UCA en PNA).

La situation immobilière est une préoccupation de premier rang, en particulier concernant les bâtiments de l'école SIGMA Clermont. Les désordres bâtimentaires ont conduit à la fermeture de 8 000 m<sup>2</sup>. La sécurisation du site a été prise en compte et appuyée par l'Etat mais la charge demeure lourde pour l'établissement qui doit encore faire face à une obligation de plusieurs tranches de travaux de réparation au regard de l'avis de la commission de sécurité.

**Actions :**

- **Elaborer un plan pluriannuel d'investissement** soutenable pour la réparation du patrimoine immobilier de Clermont Auvergne INP et le maintien d'un état satisfaisant de l'ensemble des locaux occupés
- **Construire le SPSI de Clermont Auvergne INP** après avoir établi un diagnostic de l'existant, partagé avec l'EPE UCA
- **Monter un projet de lieu « totem » identitaire pour Clermont Auvergne INP**
- **Assurer le suivi du contentieux lié, avec le soutien des services de l'Etat**

**Jalons :** pour rappel : élaboration d'une convention relative à l'immobilier EPE UCA / Clermont Auvergne INP, Jalon 1 de l'axe 1.

**Jalon n° 14 : Réparation des bâtiments de l'école SIGMA Clermont.**

**Jalon n° 15 : Point sur le schéma directeur de l'immobilier.**

**Objectif 7 : Se doter d'un schéma directeur du numérique articulé avec celui de l'EPE UCA.**

L'objectif est de doter l'INP d'une stratégie du numérique, intégrant le volet pédagogique dans une démarche de co-construction avec l'EPE UCA et les établissements partenaires du site.

Plusieurs services numériques sont déjà mutualisés ainsi qu'un pôle de soutien à la transformation des enseignements (IPPA). A l'échelle du site (UC2A) une commission numérique est déjà mise en place dont le coordinateur SI de Clermont Auvergne INP est membre et contributeur. Une autre commission est dédiée à la formation et à l'innovation pédagogique. Le directeur délégué à la formation et vie étudiante y représente l'INP.

L'interfaçage des SI est un enjeu. L'accent sera mis sur l'agilité d'un SI orienté processus au service de tous les usagers et sa capacité d'adaptation rapide. Le Schéma directeur du numérique de Clermont Auvergne INP intégrera la création de dispositifs numériques et la mise à disposition de ressources pour le développement de nouveaux usages du numérique en formation et la formation des équipes pédagogiques et des utilisateurs.

## Actions :

- **Formaliser une Cellule SI au sein de l'INP**
- **Réaliser un diagnostic amont** de la mutualisation des infrastructures et réseaux (lien avec le data center à vocation régionale) et de l'harmonisation des systèmes d'information
- **Définir un schéma directeur numérique**, articulé avec celui de l'EPE UCA et ceux des établissements du site

**Jalon n° 16 : Point sur la mise en œuvre du schéma directeur du numérique**

## **Objectif 8 : S'engager pour un pilotage responsable et se doter des processus pertinents pour la gouvernance de Clermont Auvergne INP.**

L'engagement dans une démarche Qualité reflète l'exigence de l'établissement en termes de services et réponses à l'ensemble des parties-prenantes et vise à fédérer les personnels autour d'une démarche de progrès. Ce Système de Management de la Qualité (SMQ) constituera un outil de pilotage et d'aide à la décision. Clermont Auvergne INP s'efforcera de partager ses pratiques avec les autres Instituts pour contribuer à un déploiement homogène de la démarche au sein de l'EPE UCA.

L'amélioration continue des pratiques en matière de ressources humaines est déjà plus particulièrement déployée dans le cadre de la démarche « *Human resources strategy for researchers* ». Clermont Auvergne INP s'est engagé dans une démarche commune intégrée à celle de l'EPE UCA visant à l'obtention du label HRS4R.

Enfin, l'intégration du développement durable et de la responsabilité sociétale dans l'ensemble des activités de Clermont Auvergne INP, au travers des différentes missions de l'établissement, est un attendu fortement exprimé par l'ensemble des parties-prenantes (et exigence de la CTI). Cet engagement fait écho à la démarche écoresponsable de l'EPE et des membres du site, en relation avec le concept CAP 20-25. L'ensemble des actions menées pourront se concrétiser par l'obtention d'un label DD&RS pertinent pour Clermont Auvergne INP.

## Actions :

- **Appuyer l'empreinte de Clermont Auvergne INP au niveau territorial, national et international : Poursuivre le déploiement de la démarche qualité sur le périmètre de l'établissement :**
  - Etablir la cartographie des processus.
  - Définir l'articulation INP/école et formaliser un mode de fonctionnement clair, fiable et efficace.
- **Formaliser l'articulation INP/EPE au travers de processus partagés qui faciliteront et fluidifieront les échanges**
- **Développer les dispositifs RH en réponse aux exigences de la labellisation HRS4R**
- **Engager Clermont Auvergne INP en matière de Développement Durable et de Responsabilité sociétale (DD et RS) :**
  - Réaliser une auto-évaluation préalable structurante pour poser les bases solides des futurs travaux collectifs (dialogue de gestion 2021).

- Développer et favoriser les comportements d'innovation constructive en termes de développement durable et d'enjeux sociétaux, aux travers de ses différentes missions : gouvernance, formation d'ingénieurs responsables futurs décideurs du « monde d'après », intégration renforcée de ces enjeux dans les activités de recherche, engagement des personnes dans leurs actions professionnelles et gestes quotidiens, développement d'une culture commune et responsable, comportements vertueux sur un campus éco-responsable, ...

- **Mettre à profit les différentes labellisations et certifications pour son attractivité et une reconnaissance de ses valeurs** (à l'instar de la labellisation Bienvenue en France déjà acquise par Clermont Auvergne INP).

**Indicateur 15** : Nombre de critères remplis pour la labellisation HRS4R

**Indicateur 16** : Part en % des ressources propres hors recherche dans le compte financier annuel (Valeur de référence 2020)

**Jalon n° 17** : Certification ISO9001 de Clermont Auvergne INP, au travers d'une certification multisites, intégrant les certifications propres des trois écoles.

**Jalon n° 18** : Obtention du label HRS4R à l'échelle de l'EPE UCA intégrant Clermont Auvergne INP

**Jalon n° 19** : Attribution d'un label DD&RS

### **III. Mise en œuvre et suivi du contrat**

Le rendez-vous annuel du dialogue stratégique et de gestion permettra de faire chaque année un bilan de la mise en œuvre des orientations et des actions du présent contrat, et de faire un point sur la situation financière de Clermont Auvergne INP et sur ses principaux projets contribuant à la réalisation des objectifs décrits ci-dessus.



## Annexe : RECAPITULATIF DES INDICATEURS ET DES JALONS

Indicateurs	Valeurs 2020	2021	2022	2023
<b>Axe 1. Affirmer et conforter Clermont Auvergne INP dans la politique de site</b>				
<b>Indicateur 1</b> : Taux d'évolution ou nombre d'étudiants en Prépa INP Clermont jusqu'en 2025	24			
<b>Indicateur 2</b> : Nombre de nouvelles formations ou segments de formations novateurs	-			
<b>Indicateur 3</b> : Nouveaux partenariats académiques et avec les entreprises mis en œuvre sur les segments de formations novateurs	-			
<b>Indicateur 4</b> : Nombre de contrats de professionnalisation et d'apprentissage	308			
<b>Indicateur 5</b> : Nombre d'apprenants formés hors contrats de professionnalisation et d'apprentissage	17			
<b>Indicateur 6</b> : Nombre d'étudiants entrepreneurs	161			
<b>Indicateur 7</b> : Budget des contrats de recherche en partenariat privé en % ramené au budget total des contrats de recherche	24% *			
<b>Indicateur 8</b> : Nombre de contrats de recherche conclus et nombre de partenaires entreprises impliqués dans ces contrats	24 22 *			
<b>Indicateur 9</b> : Nombre de thèses impliquant un partenaire industriel	27			

\* Année 2020, périmètre SIGMA Clermont

\*\* Pas de % d'étudiants internationaux

Indicateurs	Valeurs 2020	2021	2022	2023
<b>Axe 2. Affirmer une ouverture à l'international et conduire une stratégie d'attractivité</b>				
<b>Indicateur 10</b> : Nombre de modules en anglais proposés et nombre d'étudiants concernés	56 **			
<b>Indicateur 11</b> : Part en % d'étudiants internationaux présents dans l'ensemble de l'établissement.	18,04 %			
<b>Indicateurs 12</b> : Nombre de succès à des appels à projet d'excellence européens qui intègrent des personnels de l'INP	3			
<b>Axe 3. Renforcer la qualité du pilotage de Clermont Auvergne INP</b>				
<b>Indicateur 13</b> : Part en % des ressources propres hors recherche dans le compte financier annuel (Valeur de référence 2020)	6,44 % (2020)			
<b>Indicateur 14</b> : Budget des contrats de recherche dans le compte financier annuel	906 484 €			
<b>Indicateur 15</b> : Nombre de critères remplis pour la labellisation HRS4R	<i>en cours</i>			
<b>Indicateur 16</b> : Part en % des ressources propres hors recherche dans le compte financier annuel (Valeur de référence 2020)	1			

Opérations	Années d'observation des réalisations					
	2021	2022	2023	2024	2025	2026
<b>Axe 1. Affirmer et conforter Clermont Auvergne INP dans la politique de site</b>						
<b>Jalon n° 1</b> : Conventions entre Clermont Auvergne INP et l'EPE UCA portant sur les moyens affectés par l'université à l'INP en complément de la convention relative aux RH et définition des modalités de suivi : convention relative aux moyens financiers, convention relative au volet immobilier.						
<b>Jalon n° 2</b> : Proposition d'un modèle de pérennisation de l'expérimentation sur la base des évaluations annuelles et du rapport final d'évaluation du projet CAP 20-25 (début 2022).						
<b>Jalon n° 3</b> : Positionnement au sein du Groupe INP en cohérence avec les autres réseaux des écoles.						
<b>Jalon n° 4</b> : Validation de l'expérimentation et mise en œuvre de l'université intégrée.						
<b>Jalon n° 5</b> : Nouvelle offre de formation continue au regard des besoins identifiés des entreprises et de leurs mutations.						
<b>Jalon n° 6</b> : Développement de nouvelles modalités de relations avec le monde économique.						
<b>Jalon n° 7</b> : Convention relative au pilotage partagé de la recherche dans le domaine de l'ingénierie EPE UCA / Clermont Auvergne INP.						
<b>Jalon n° 8</b> : Clermont Auvergne INP actionnaire de la filiale de l'EPE Clermont Auvergne Innovation (CAI).						
<b>Jalon n° 9</b> : Intégration des doctorants de l'ED SPI aux événements entreprises de Clermont Auvergne INP.						
<b>Axe 2. Affirmer une ouverture à l'international et conduire une stratégie d'attractivité</b>						
<b>Jalon n° 10</b> : Construction d'une stratégie pour Clermont Auvergne INP à l'international en lien avec l'EPE et ses réseaux.						
<b>Jalon n° 11</b> : Bilan de la mise en œuvre d'une exigence renforcée au sein des formations en matière d'internationalisation, notamment dans la perspective de l'évaluation CTI 2026 et HCERES.						

<b>Axe 3. Renforcer la qualité du pilotage de Clermont Auvergne INP</b>						
<b>Jalon n° 12</b> : Bilan sur l'ensemble du conventionnement avec l'EPE UCA						
<b>Jalon n° 13</b> : Point sur la mise en œuvre du modèle économique de l'établissement						
<b>Jalon n° 14</b> : Réparation des bâtiments de l'école SIGMA Clermont.						
<b>Jalon n° 15</b> : Point sur le schéma directeur de l'immobilier.						
<b>Jalon n° 16</b> : Point sur la mise en œuvre du schéma directeur du numérique						
<b>Jalon n° 17</b> : Certification ISO9001 de Clermont Auvergne INP, au travers d'une certification multisites, intégrant les certifications propres des trois écoles.						
<b>Jalon n° 18</b> : Obtention du label HRS4R à l'échelle de l'EPE UCA intégrant Clermont Auvergne INP						
<b>Jalon n° 19</b> : Attribution d'un label DD&RS						



Fait à Paris, le

**La ministre de l'enseignement supérieur,  
de la recherche et de l'innovation**

**Frédérique Vidal**

**La directrice générale de  
Clermont Auvergne INP**

**Sophie Commereuc**

**AXE 1 :****POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT D'UNE UNIVERSITÉ DE RANG INTERNATIONAL, PORTEUSE DE LA SIGNATURE SCIENTIFIQUE DU SITE**

<b>INDICATEUR 1</b>	<b>Implication des personnels des EPST dans les formations UCA :</b> - nombre d'heures annuelles assurées par des personnels des EPST à l'UCA ; - nombre de délégations annuelles UCA vers les EPST
---------------------	---

<b>Sous-indicateur 1a</b>	<b>Nombre d'heures annuelles assurées par des personnels des EPST à l'UCA</b>
Unité de mesure	Heures équivalent TD
Période d'observation	Année universitaire
Déclinaison	Composantes
Description / périmètre de la mesure	Ensemble des heures effectuées par les personnels des EPST (CNRS, INRAE, INRIA, INSERM, IRD, INED) dans les composantes de l'UCA
Mode de calcul	Somme des HeTD
Source	Extraction BO GEISHA
Disponibilité	4ème trimestre N pour l'année universitaire N-1/N

		Valeur de Référence 2020-2021	Situation 2021-2022	Situation 2022-2023	Situation 2023-2024	Situation 2024-2025	Situation 2025-2026	Cible
<b>Sous-indicateur 1a :</b> Nombre d'heures annuelles assurées par les personnels des EPST à l'UCA	<b>EPE UCA</b>	<b>3 962</b>						<b>+ 15%</b>

Commentaires :

--

Référent(s) SAPCG	Référent GEISHA (T. Aubert)
Direction(s) référente(s)	Direction des Ressources Humaines (V. Sauvadet)
Date de dernière modification	06/12/2021

**AXE 1 :****POUR SUIVRE LE DÉVELOPPEMENT D'UNE UNIVERSITÉ DE RANG INTERNATIONAL, PORTEUSE DE LA SIGNATURE SCIENTIFIQUE DU SITE**

<b>INDICATEUR 1</b>	<b>Implication des personnels des EPST dans les formations UCA :</b> - nombre d'heures annuelles assurées par des personnels des EPST à l'UCA ; - nombre de délégations annuelles UCA vers les EPST
---------------------	---

Sous-indicateurs 1b/1c	Nombre de délégations annuelles UCA vers les EPST
Unité de mesure	Effectifs de bénéficiaires et nombre de semestres temps plein
Période d'observation	Année universitaire
Déclinaison	Composantes
Description / périmètre de la mesure	2 sous-indicateurs : nombre d'EC bénéficiaires et nombre de semestres de délégation (hors IUF)
Mode de calcul	Effectifs de bénéficiaires : Dénombrement Nombres de semestres temps plein : = [Nb enseignant] * [quotité de la délégation] * [durée de la délégation]
Source	Extraction BO SIHAM
Disponibilité	4ème trimestre N pour l'année universitaire N-1/N

		Valeur de Référence 2020-2021	Situation 2021-2022	Situation 2022-2023	Situation 2023-2024	Situation 2024-2025	Situation 2025-2026	Cible
<b>Sous-indicateur 1b :</b> Nombre de délégations annuelles UCA vers les EPST	EPE UCA	14						+ 15%
<b>Sous-indicateur 1c :</b> Nombre de semestres de délégation	EPE UCA	19						+ 15%

Commentaires :

Référent(s) SAPCG	Référent RH (J.-F. Menne)
Direction(s) référente(s)	Direction des Ressources Humaines (V. Sauvadet)
Date de dernière modification	06/12/2021



## AXE 1 :

## POUR SUIVRE LE DÉVELOPPEMENT D'UNE UNIVERSITÉ DE RANG INTERNATIONAL, PORTEUSE DE LA SIGNATURE SCIENTIFIQUE DU SITE

<b>INDICATEUR 2</b>	<b>Pourcentage d'articles disponibles en texte intégral et en libre accès dans HAL de 2021 à 2026</b>
---------------------	---

Indicateur 2	Pourcentage d'articles disponibles en texte intégral et en libre accès dans HAL de 2021 à 2026
Unité de mesure	Pourcentage
Période d'observation	Année de publication N (données extraites en Mars de l'année N+1)
Déclinaison	EPE UCA / Laboratoires
Description / périmètre de la mesure	Articles avec accès libre au texte intégral référencés sur le portail HAL UCA, c'est à dire : - soit un dépôt de fichier du texte intégral dans HAL (avec ou sans embargo), - soit un lien extérieur vers le texte intégral en libre accès (bouton généré par HAL automatiquement lors du dépôt d'une référence déjà accessible sur une autre plateforme (site web éditeur, arXiv ou PubMed Central)).
Mode de calcul	= [Nombre de références d'articles dont le texte intégral est en accès libre depuis HAL] / [Nombre d'articles référencés sur le portail HAL]
Source	Portail HAL (archive ouverte) de l'UCA ( <a href="https://hal.uca.fr/">https://hal.uca.fr/</a> )
Disponibilité	2ème trimestre N+1 pour l'année de publication N

		Valeur de Référence 2020	Situation 2021	Situation 2022	Situation 2023	Situation 2024	Situation 2025	Cible 2026
<b>Indicateur 2 :</b> Pourcentage d'articles, disponibles en texte intégral et en libre accès	EPE UCA	66%						90%

Commentaires :

Sur les 1878 articles de revue UCA\* publiés en 2020 et référencés dans HAL, 1231 donnent un accès libre au texte intégral, soit 66%.

\* le nombre d'articles dont l'un des auteurs est affilié à un labo de l'UCA oscille autour de 2000 articles/an

Cible 2026 : 90% des articles de revue UCA donnent un accès libre au texte intégral depuis HAL, soit en valeur 1800 articles.

Référent(s) SAPCG	<i>Référent Recherche (K. Chalabi)</i>
Direction(s) référente(s)	<i>BU - Bibliothèque Numérique (J. Leyrit)</i>
Date de dernière modification	<i>06/12/2021</i>

**AXE 2 :****PROMOUVOIR UN ÉCOSYSTÈME INTÉGRÉ DE LA VALORISATION DE LA RECHERCHE, DU TRANSFERT DE TECHNOLOGIE ET DE LA CRÉATION D'ENTREPRISES**

<b>INDICATEUR 3</b>	<b>Indicateur de progression de Clermont Auvergne Innovation et de la Maison de l'Innovation :</b> - nombre de partenariats annuels cumulés ; - nombre de créations annuelles cumulées de start-up issues de laboratoires de recherche ; - part annuelle des doctorants et chercheurs de l'UCA accompagnés dans la création d'une start-up par CAI
---------------------	---

<b>Sous-indicateur 3a</b>	<b>Nombre de partenariats annuels cumulés</b>
Unité de mesure	Nombre
Période d'observation	Année civile
Déclinaison	EPE UCA / laboratoires
Description / périmètre de la mesure	<p>Nombre de partenariats apportés par an par CAI à l'EPE UCA lorsqu'il est désigné gestionnaire des contrats.</p> <p>Un partenariat est un contrat de recherche signé entre un laboratoire de l'EPE UCA et un partenaire. Il est concrétisé par un contrat de collaboration de recherche (y compris les CIFRE avec financement), un contrat de prestation de service ou un contrat de transfert de matériel (MTA) avec financement signé avec le partenaire.</p>
Mode de calcul	<p>Décompte sur l'année civile</p> <p>Chaque partenariat sera identifié en amont au sein du formulaire de transmission d'information fourni par CAI à l'EPE UCA pour l'établissement des contrats issus de la prospection réalisée par CAI dans le cadre de sa mission de développement partenarial puis in fine par la signature dudit contrat.</p>
Source	CAI puis les directions recherche UCA et INP
Disponibilité	1er trimestre N+1 pour l'année N

		Valeur de Référence	Situation 2022	Situation 2023	Situation 2024	Situation 2025	Situation 2026	Cible
<b>Sous-indicateur 3a :</b> Nombre de partenariats annuels cumulés	<b>EPE UCA</b>	NA						<b>+ 100</b>

NA = Non Applicable

**Commentaires :**

- CAI a pour objectif d'apporter 100 partenariats à l'EPE UCA sur la durée du contrat.
- Transfert de la mission de développement partenarial de l'UCA vers CAI au 01/09/2021. Indicateur mesurable à compter de l'année 2022

Référent(s) SAPCG	Référent Recherche (M.Belien)
Direction(s) référente(s)	Direction de la Recherche (P. Bouvier-Marion)
Date de dernière modification	06/12/2021

**AXE 2 :****PROMOUVOIR UN ÉCOSYSTÈME INTÉGRÉ DE LA VALORISATION DE LA RECHERCHE, DU TRANSFERT DE TECHNOLOGIE ET DE LA CRÉATION D'ENTREPRISES**

<b>INDICATEUR 3</b>	<b>Indicateur de progression de Clermont Auvergne Innovation et de la Maison de l'Innovation :</b> - nombre de partenariats annuels cumulés ; - nombre de créations annuelles cumulées de start-up issues de laboratoires de recherche ; - part annuelle des doctorants et chercheurs de l'UCA accompagnés dans la création d'une start-up par CAI
---------------------	---

<b>Sous-indicateur 3b</b>	<b>Nombre de créations annuelles cumulées de start-up issues de laboratoires de recherche</b>
Unité de mesure	Nombre
Période d'observation	Année civile
Déclinaison	EPE UCA / laboratoires
Description / périmètre de la mesure	Nous entendons par création de start up issues de nos laboratoires une création d'entreprise (par un enseignant-chercheur, chercheur, doctorant ou toute autre personne citée dans la déclaration d'invention) fondée sur une technologie de l'UCA et donnant lieu à un transfert de technologie matérialisé par un contrat.
Mode de calcul	Décompte
Source	CAI (Système d'information de CAI)
Disponibilité	1er trimestre N+1 pour l'année N

		Valeur de Référence 2020	Situation 2021	Situation 2022	Situation 2023	Situation 2024	Situation 2025	Cible 2026
<b>Sous-indicateur 3b :</b> Nombre de créations annuelles cumulées de start-up issues de laboratoires de recherche	<b>EPE UCA</b>	<b>2</b>						<b>6</b>

Commentaires :

Référent(s) SAPCG	<i>Référent Recherche (M.Belien)</i>
Direction(s) référente(s)	<i>Direction de la Recherche (P. Bouvier-Marion)</i>
Date de dernière modification	<i>06/12/2021</i>

## AXE 2 :

## PROMOUVOIR UN ÉCOSYSTÈME INTÉGRÉ DE LA VALORISATION DE LA RECHERCHE, DU TRANSFERT DE TECHNOLOGIE ET DE LA CRÉATION D'ENTREPRISES

<b>INDICATEUR 3</b>	<b>Indicateur de progression de Clermont Auvergne Innovation et de la Maison de l'Innovation :</b> - nombre de partenariats annuels cumulés ; - nombre de créations annuelles cumulées de start-up issues de laboratoires de recherche ; - part annuelle des doctorants et chercheurs de l'UCA accompagnés dans la création d'une start-up par CAI
---------------------	---

<b>Sous-indicateur 3c</b>	<b>Part annuelle des doctorants et chercheurs de l'UCA accompagnés dans la création d'une start-up par CAI</b>
Unité de mesure	Pourcentage
Période d'observation	Année civile
Déclinaison	EPE UCA / laboratoires
Description / périmètre de la mesure	On entend par doctorant tout doctorant inscrit dans l'une des 5 Ecoles Doctorales de l'UCA. On entend par chercheur tout enseignant-chercheur ou chercheur membre d'un laboratoire de l'UCA. Ces doctorants ou chercheurs doivent être porteurs d'un projet de création de start-up, c'est-à-dire être la personne qui sera dirigeante de l'entreprise créée.
Mode de calcul	= [nombre de doctorants ou chercheurs de l'UCA ayant créé une start up avec l'appui de CAI] / [Nombre total de personnes accompagnées pour la création de start up par CAI]
Source	CAI (Système d'information de CAI)
Disponibilité	1er trimestre N+1 pour l'année N

		Valeur de Référence 2020	Situation 2021	Situation 2022	Situation 2023	Situation 2024	Situation 2025	Cible 2026
<b>Sous-indicateur 3c :</b> Part annuelle des doctorants et chercheurs de l'UCA accompagnés dans la création d'une start-up par CAI	<b>EPE UCA</b>	<b>14,3%</b>						<b>21,6%</b>

Commentaires :

Référent(s) SAPCG	Référent Recherche (M.Belien)
Direction(s) référente(s)	Direction de la Recherche (P. Bouvier-Marion)
Date de dernière modification	07/12/2021

## AXE 3 :

## CONDUIRE UNE STRATÉGIE SYSTÉMATIQUE D'INTERNATIONALISATION DU SITE UNIVERSITAIRE ET DE SES ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET DE FORMATION

<b>INDICATEUR 4</b>	<b>Internationalisation des formations de l'EPE.</b> <b>Part annuelle cumulée des enseignants et enseignants-chercheurs de l'UCA ayant bénéficié d'un appui à la pédagogie en langue anglaise ou ayant participé au module de formation Teaching in English.</b>
---------------------	---

<b>Indicateur 4</b>	Part annuelle cumulée des enseignants et enseignants-chercheurs de l'UCA ayant bénéficié d'un appui à la pédagogie en langue anglaise ou ayant participé au module de formation Teaching in English
Unité de mesure	Pourcentage
Période d'observation	Année universitaire N-1/N pour les enseignants concernés et 31/08/N pour l'effectif total
Déclinaison	EPE UCA
Description / périmètre de la mesure	Les dispositifs s'adressent à l'ensemble des enseignants et enseignants-chercheurs. 3 types de formation en langue anglaise aux ENS et EC sont proposés : - "TIES (Teaching in English and Socializing)" : 30 heures de formation destinées aux candidats ayant un niveau CECRL C1 - "Aide à la rédaction des articles scientifiques" : 20 heures de formation accessibles aux ENS et EC ayant un niveau CECRL B2 - "Rédiger efficacement en Anglais" 20 heures de formation ouvertes aux candidats de niveau CECRL B1/B2 et C1.
Mode de calcul	= [Nombre d'Ens. et EC ayant bénéficié de l'un des dispositifs] / [Nombre total d'Ens. et EC]
Source	SCLV
Disponibilité	4ème trimestre N pour l'année universitaire N-1/N

		Valeur de Référence 2020-2021	Situation 2021-2022	Situation 2022-2023	Situation 2023-2024	Situation 2024-2025	Situation 2025-2026	Cible
<b>Indicateur 4 :</b> Part annuelle cumulée des ens. et EC de l'UCA ayant bénéficié d'un appui à la pédagogie en langue anglaise ou ayant participé au module de formation Teaching in English.	<b>EPE UCA</b>	<b>1,3%</b>						<b>10%</b>

NA = Non Applicable

Commentaires :

Pour l'année 2020-2021, 11 participants ont suivi la formation "TIES", 3 ont suivi la formation "Rédiger efficacement en Anglais" et 10 candidats ont suivi la la formation "Aide à la rédaction d'articles scientifiques".

Pour 2020-2021, SIGMA CLermont n'a pas déployé son programme interne "lunch time" qui permet aux EEC de se former / perfectionner en anglais. Par contre, 2 enseignants ont suivi un programme individualisé avec un prestataire extérieur dans le cadre du développement de modules en anglais

Référent(s) SAPCG	Référent Scolarité (A. chades)
Direction(s) référente(s)	Service Commun des Langues Vivantes (D. Rodrigues)
Date de dernière modification	08/12/2021

## AXE 3 :

CONDUIRE UNE STRATÉGIE SYSTÉMATIQUE D'INTERNATIONALISATION DU SITE UNIVERSITAIRE ET DE SES ACTIVITÉS DE RECHERCHE  
ET DE FORMATION

<b>INDICATEUR 5</b>	<b>Taux de succès du site aux appels à projets européens en recherche (Horizon Europe 2021-2027 / ERC / EIT)</b> - Nombre de projets annuels cumulés déposés sur la période 2021-2026 - Nombre de projets annuels cumulés lauréats sur la période 2021-2016 - Taux de succès annuel cumulé sur la période 2021-2026
---------------------	--

<b>Sous-indicateurs 5a /5b/5c</b>	Nombre de projets annuels cumulés déposés sur la période 2021-2026 / Nombre de projets annuels cumulés lauréats sur la période 2021-2016 / Taux de succès annuel cumulé sur la période 2021-2026
Unité de mesure	Nombre
Période d'observation	Année civile
Déclinaison	EPE UCA / laboratoires
Description / périmètre de la mesure	<u>Nombre de projets annuels cumulés déposés</u> : nombre de projets déposés en réponse à des appels européens relevant du programme Horizon Europe (dont ERC, EIT...) <u>Nombre de projets annuels cumulés lauréats</u> : nombre de projets lauréats d'appels européens relevant du programme Horizon Europe (dont ERC, EIT...) <u>Taux de succès annuel cumulé</u> : ratio entre le nombre de projets déposés et le nombre de projets lauréats.  Les projets lauréats relevant d'autres programmes européens (ex: COST, Connecting Europe Facility, Union Civil Protection Mechanism, Erasmus + action-clé 2, LIFE, Digital, EU4, AMIF etc.) ne sont pas pris en compte dans le périmètre.
Mode de calcul	Décompte des projets déposés et obtenus sur une même année civile
Source	Cellule Europe
Disponibilité	1er trimestre N+1 pour l'année N

		Valeur de Référence 2020	Situation 2022	Situation 2023	Situation 2024	Situation 2025	Situation 2026	Cible
<b>Sous-indicateur 5a :</b> Nombre de projets annuels cumulés déposés sur la période 2021-2026	<b>EPE UCA</b>	<b>38</b>						<b>+ 15/ 20%</b>
<b>Sous-indicateur 5b :</b> Nombre de projets annuels cumulés lauréats sur la période 2021-2016	<b>EPE UCA</b>	<b>6</b>						<b>+ 15/ 20%</b>
<b>Sous-indicateur 5c :</b> Taux de succès annuel cumulé sur la période 2021-2026	<b>EPE UCA</b>	<b>16%</b>						<b>+ 15%</b>

Commentaires :

Précision sur le décompte : il est réalisé à partir des projets déposés et obtenus sur une même année civile. L'évaluation des projets européens dure 5 mois. Certains projets seront donc comptabilisés en année N en tant que projet déposé, puis en année N+1 en tant que projet lauréat.

Précision sur les projets INP : le nombre de projets INP inclut les projets en gestion à l'INP portés par des enseignants-chercheurs employés par l'INP ainsi que des enseignants-chercheurs UCA en position normale d'activité à l'INP.

Précision sur le périmètre de la Cellule Europe : service inter-établissement, la Cellule Europe accompagne la réponse aux appels à projets de l'UCA, de l'INP et de VetAgro Sup. Les projets européens de VetAgro Sup sont exclus des données fournies pour cet indicateur.

Référent(s) SAPCG	Référent Recherche (M. Belien)
Direction(s) référente(s)	Direction de la Recherche (C. Soriano)
Date de dernière modification	08/12/2021

**AXE 3 :****CONDUIRE UNE STRATÉGIE SYSTÉMATIQUE D'INTERNATIONALISATION DU SITE UNIVERSITAIRE ET DE SES ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET DE FORMATION**

<b>INDICATEUR 6</b>	<b>Dispositifs d'incitation et d'accompagnement à la mobilité</b> - Nombre de co-diplômes créés avec une université à l'international - Nombre d'étudiants accueillis chaque année dans les Summer schools organisées par l'EPE
---------------------	---

<b>Sous-indicateurs 6a</b>	<b>Nombre de co-diplômes créés avec une université à l'international</b>
Unité de mesure	Nombre de diplômes
Période d'observation	Année universitaire
Déclinaison	Composantes
Description / périmètre de la mesure	Nombre de diplômes créés avec une université à l'international
Mode de calcul	Dénombrement
Source	MoveON UCA et MoveON INP
Disponibilité	4ème trimestre N pour l'année universitaire N-1/N

		Valeur de Référence 2020-2021	Situation 2021-2022	Situation 2022-2023	Situation 2023-2024	Situation 2024-2025	Situation 2025-2026	Cible
<b>Sous-indicateur 6a :</b> Nombre de co-diplômes créés avec une université à l'international	<b>EPE UCA</b>	<b>54</b>						x 2

Commentaires :

Référent(s) SAPCG	<i>Référent Scolarité (A. Chades)</i>
Direction(s) référente(s)	<i>Direction des Relations Internationales et de la Francophonie (C. Massonnet)</i>
Date de dernière modification	<i>06/12/2021</i>

**AXE 3 :****CONDUIRE UNE STRATÉGIE SYSTÉMATIQUE D'INTERNATIONALISATION DU SITE UNIVERSITAIRE ET DE SES ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET DE FORMATION**

<b>INDICATEUR 6</b>	<b>Dispositifs d'incitation et d'accompagnement à la mobilité</b> <b>Nombre de co-diplômes créés avec une université à l'international</b> <b>Nombre d'étudiants accueillis chaque année dans les Summer schools organisées par l'EPE</b>
---------------------	---

<b>Sous-indicateurs 6b</b>	<b>Nombre d'étudiants accueillis chaque année dans les Summer schools organisées par l'EPE</b> <b>Nombre de Summer schools</b>
Unité de mesure	Nombre d'étudiants accueillis dans les Summer schools / Nombre de Summer schools
Période d'observation	Année universitaire
Déclinaison	Composantes
Description / périmètre de la mesure	Nombre d'étudiants accueillis chaque année dans les Summer schools organisées par l'EPE Nombre de Summer schools
Mode de calcul	Recensement sur une base déclarative des organisateurs de summer schools
Source	MoveON UCA et MoveON INP
Disponibilité	4ème trimestre N pour l'année universitaire N-1/N

		Valeur de Référence 2018-2019	Situation 2021-2022	Situation 2022-2023	Situation 2023-2024	Situation 2024-2025	Situation 2025-2026	Cible
<b>Sous-indicateur 6b :</b> Nombre d'étudiants accueillis chaque année dans les Summer schools organisées par l'EPE	<b>EPE UCA</b>	<b>98</b>						<b>x3</b>
<b>Sous-indicateur 6b :</b> Nombre de summers Schools	<b>EPE UCA</b>	<b>7</b>						-

Commentaires :

Référent(s) SAPCG	<i>Référent Scolarité (A. Chades)</i>
Direction(s) référente(s)	<i>Direction des Relations Internationales et de la Francophonie (C. Massonnet)</i>
Date de dernière modification	<i>08/12/2021</i>



**AXE 3 :****CONDUIRE UNE STRATÉGIE SYSTÉMATIQUE D'INTERNATIONALISATION DU SITE UNIVERSITAIRE ET DE SES ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET DE FORMATION**

<b>INDICATEUR 7</b>	<b>Mobilités internationales :</b> * Mobilité sortante et entrante des personnels sur la période 2021-2026 Taux de mobilité internationale sortante des personnels de 2021 à 2026 Taux de mobilité internationale entrante des personnels dans le cadre des AAP établissement Taux de mobilité internationale entrante des personnels dans le cadre des conventions d'accueil Euraxess  * Mobilité sortante des étudiants Taux annuel des étudiants de premier cycle de l'EPE inscrits en mobilité à l'étranger Taux annuel des étudiants de niveau master de l'EPE inscrits en mobilité à l'étranger Taux annuel des doctorants de l'EPE en mobilité dans le cadre de la thèse
---------------------	--

<b>Sous-indicateur 7a</b>	<b>Taux de mobilité internationale sortante des personnels de 2021 à 2026</b>
Unité de mesure	Pourcentage
Période d'observation	Année universitaire N-1/N pour les mobilités et 31/08/N pour l'effectif des personnels
Déclinaison	Composantes et unités de recherche
Description / périmètre de la mesure	Nombre de mobilités internationales sortantes des personnels et doctorants sur une année universitaire, avec un ordre de mission UCA
Mode de calcul	= [Nombre de mobilités des personnels] / [Nombre de personnels]
Source	MoveON UCA + BO SIHAM
Disponibilité	4ème trimestre N pour l'année universitaire N-1/N

		Valeur de Référence 2018-2019	Situation 2021-2022	Situation 2022-2023	Situation 2023-2024	Situation 2024-2025	Situation 2025-2026	Cible
<b>Sous-indicateur 7a :</b> Taux de mobilité internationale sortante des personnels de 2021 à 2026	<b>EPE UCA</b>	<b>35,3%</b>						

Commentaires :

Référent(s) SAPCG	Référent RH (J.-F. Menne)
Direction(s) référente(s)	Direction des Relations Internationales et de la Francophonie (C. Massonnet)
Date de dernière modification	08/12/2021

**AXE 3 :****CONDUIRE UNE STRATÉGIE SYSTÉMATIQUE D'INTERNATIONALISATION DU SITE UNIVERSITAIRE ET DE SES ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET DE FORMATION**

<b>INDICATEUR 7</b>	<b>Mobilités internationales :</b> * Mobilité sortante et entrante des personnels sur la période 2021-2026 Taux de mobilité internationale sortante des personnels de 2021 à 2026 Taux de mobilité internationale entrante des personnels dans le cadre des AAP établissement Taux de mobilité internationale entrante des personnels dans le cadre des conventions d'accueil Euraxess  * Mobilité sortante des étudiants Taux annuel des étudiants de premier cycle de l'EPE inscrits en mobilité à l'étranger Taux annuel des étudiants de niveau master de l'EPE inscrits en mobilité à l'étranger Taux annuel des doctorants de l'EPE en mobilité dans le cadre de la thèse
---------------------	--

<b>Sous-indicateur 7b</b>	<b>Taux de mobilité internationale entrante des personnels dans le cadre des AAP établissement</b>
Unité de mesure	Pourcentage
Période d'observation	Année universitaire N-1/N pour les mobilités et 31/08/N pour l'effectif des personnels
Déclinaison	Composantes et unités de recherche
Description / périmètre de la mesure	Nombre de mobilités internationales entrantes des personnels sur une année universitaire dans le cadre des AAP établissement
Mode de calcul	= [Nombre de mobilités des personnels dans le cadre des AAP établissement] / [Nombre de personnels]
Source	MoveON UCA + BO SIHAM
Disponibilité	4ème trimestre N pour l'année universitaire N-1/N

		Valeur de Référence 2018-2019	Situation 2021-2022	Situation 2022-2023	Situation 2023-2024	Situation 2024-2025	Situation 2025-2026	Cible
<b>Sous-indicateur 7b :</b> Taux de mobilité internationale entrante des personnels dans le cadre des AAP établissement	<b>EPE UCA</b>	<b>2,2%</b>						

Commentaires :

Référent(s) SAPCG	Référent RH (J.-F. Menne)
Direction(s) référente(s)	Direction des Relations Internationales et de la Francophonie (C. Massonnet)
Date de dernière modification	08/12/2021

**AXE 3 :****CONDUIRE UNE STRATÉGIE SYSTÉMATIQUE D'INTERNATIONALISATION DU SITE UNIVERSITAIRE ET DE SES ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET DE FORMATION**

<b>INDICATEUR 7</b>	<b>Mobilités internationales :</b> * Mobilité sortante et entrante des personnels sur la période 2021-2026 Taux de mobilité internationale sortante des personnels de 2021 à 2026 Taux de mobilité internationale entrante des personnels dans le cadre des AAP établissement Taux de mobilité internationale entrante des personnels dans le cadre des conventions d'accueil Euraxess  * Mobilité sortante des étudiants Taux annuel des étudiants de premier cycle de l'EPE inscrits en mobilité à l'étranger Taux annuel des étudiants de niveau master de l'EPE inscrits en mobilité à l'étranger Taux annuel des doctorants de l'EPE en mobilité dans le cadre de la thèse
---------------------	--

<b>Sous-indicateur 7c</b>	Taux de mobilité internationale entrante des personnels dans le cadre des conventions d'accueil Euraxess
Unité de mesure	Pourcentage
Période d'observation	Année universitaire N-1/N pour les mobilités et 31/08/N pour l'effectif des personnels
Déclinaison	Composantes et unités de recherche
Description / périmètre de la mesure	Nombre de mobilités internationales entrantes des personnels (enseignants-chercheurs et doctorants) sur une année universitaire dans le cadre des conventions d'accueil Euraxess Sont exclus les enseignants du 1er et 2nd degré.
Mode de calcul	= [Nombre de mobilités des personnels dans le cadre des conventions d'accueil Euraxess] / [Nombre de personnels enseignants-chercheurs]
Source	MoveON UCA + BO SIHAM
Disponibilité	4ème trimestre N pour l'année universitaire N-1/N

		Valeur de Référence 2018-2019	Situation 2021-2022	Situation 2022-2023	Situation 2023-2024	Situation 2024-2025	Situation 2025-2026	Cible
<b>Sous-indicateur 7c :</b> Taux de mobilité internationale entrante des personnels dans le cadre des conventions d'accueil Euraxess	<b>EPE UCA</b>	<b>7,9%</b>						

Commentaires :

Référent(s) SAPCG	Référent RH (J.-F. Menne)
Direction(s) référente(s)	Direction des Relations Internationales et de la Francophonie (C. Massonnet)
Date de dernière modification	08/12/2021

## AXE 3 :

## CONDUIRE UNE STRATÉGIE SYSTÉMATIQUE D'INTERNATIONALISATION DU SITE UNIVERSITAIRE ET DE SES ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET DE FORMATION

<b>INDICATEUR 7</b>	<p><b>Mobilités internationales :</b></p> <p>* <b>Mobilité sortante et entrante des personnels sur la période 2021-2026</b>  <b>Taux de mobilité internationale sortante des personnels de 2021 à 2026</b>  <b>Taux de mobilité internationale entrante des personnels dans le cadre des AAP établissement</b>  <b>Taux de mobilité internationale entrante des personnels dans le cadre des conventions d'accueil Euraxess</b></p> <p>* <b>Mobilité sortante des étudiants</b>  <b>Taux annuel des étudiants de premier cycle de l'EPE inscrits en mobilité à l'étranger</b>  <b>Taux annuel des étudiants de niveau master de l'EPE inscrits en mobilité à l'étranger</b>  <b>Taux annuel des doctorants de l'EPE en mobilité dans le cadre de la thèse</b></p>
---------------------	---

<b>Sous-indicateurs 7d / 7e</b>	<b>Taux annuel des étudiants de premier cycle / de niveau master de l'EPE inscrits en mobilité à l'étranger</b>
Unité de mesure	Pourcentage
Période d'observation	Année universitaire
Déclinaison	Composantes
Description / périmètre de la mesure	Type de mobilités sortantes : Études, stages, césures, court-séjours. <u>Premier cycle</u> : Licences 1ères années, 2èmes années, 3èmes années, licences professionnelles, DUT1, DUT2. <u>Niveau master</u> : masters 1ères années, masters 2èmes années. Ne sont pris en compte que les inscriptions principales valides, hors CPGE et les auditeurs libres.
Mode de calcul	= [Nombre de mobilités sortantes] / [Nombre total d'étudiants de premier cycle] = [Nombre de mobilités sortantes] / [Nombre total d'étudiants de master]
Source	MoveON UCA & APOGÉE
Disponibilité	3ème trimestre N de l'année universitaire N-1/N

		Valeur de Référence 2018-2019	Situation 2021-2022	Situation 2022-2023	Situation 2023-2024	Situation 2024-2025	Situation 2025-2026	Cible
<b>Sous-indicateur 7d :</b> Taux annuel des étudiants de premier cycle de l'EPE inscrits en mobilité à l'étranger	<b>EPE UCA</b>	<b>4,2%</b>						
<b>Sous-indicateur 7e :</b> Taux annuel des étudiants de niveau master de l'EPE inscrits en mobilité à l'étranger	<b>EPE UCA</b>	<b>6,4%</b>						

Commentaires :

Référent(s) SAPCG	Référent Scolarité (A. chades)
Direction(s) référente(s)	Direction des Relations Internationales et de la Francophonie (C. Massonnet)
Date de dernière modification	08/12/2021

**AXE 3 :****CONDUIRE UNE STRATÉGIE SYSTÉMATIQUE D'INTERNATIONALISATION DU SITE UNIVERSITAIRE ET DE SES ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET DE FORMATION**

<b>INDICATEUR 7</b>	<b>Mobilités internationales :</b> * Mobilité sortante et entrante des personnels sur la période 2021-2026 Taux de mobilité internationale sortante des personnels de 2021 à 2026 Taux de mobilité internationale entrante des personnels dans le cadre des AAP établissement Taux de mobilité internationale entrante des personnels dans le cadre des conventions d'accueil Euraxess  * Mobilité sortante des étudiants Taux annuel des étudiants de premier cycle de l'EPE inscrits en mobilité à l'étranger Taux annuel des étudiants de niveau master de l'EPE inscrits en mobilité à l'étranger Taux annuel des doctorants de l'EPE en mobilité dans le cadre de la thèse
---------------------	--

<b>Sous-indicateur 7f</b>	<b>Taux annuel des doctorants de l'EPE en mobilité dans le cadre de la thèse</b>
Unité de mesure	Pourcentage
Période d'observation	Année universitaire
Déclinaison	Composantes/Unités de recherche
Description / périmètre de la mesure	Ne sont prises en compte que les mobilités encadrées par un ordre de mission.
Mode de calcul	= [Nombre de mobilités sortantes (nombre d'ordres de mission)] / [Nombre total de doctorants]
Source	MoveON UCA
Disponibilité	3ème trimestre N de l'année universitaire N-1/N

		Valeur de Référence 2018-2019	Situation 2021-2022	Situation 2022-2023	Situation 2023-2024	Situation 2024-2025	Situation 2025-2026	Cible
<b>Sous-indicateur 7f :</b> Taux annuel des doctorants de l'EPE en mobilité dans le cadre de la thèse	<b>EPE UCA</b>	<b>25%</b>						

Commentaires :

Référent(s) SAPCG	Référent Scolarité (A. chades)
Direction(s) référente(s)	Direction des Relations Internationales et de la Francophonie (C. Massonnet)
Date de dernière modification	08/12/2021

**AXE 3 :****CONDUIRE UNE STRATÉGIE SYSTÉMATIQUE D'INTERNATIONALISATION DU SITE UNIVERSITAIRE ET DE SES ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET DE FORMATION**

<b>INDICATEUR 8</b>	<b>Dispositifs "Internationalisation à la maison" (IALM) : part annuelle d'étudiants de l'UCA participant à un dispositif d'IALM</b>
---------------------	--

<b>Indicateur 8</b>	<b>Part annuelle d'étudiants de l'UCA participant à un dispositif d'IALM</b>
Unité de mesure	Pourcentage
Période d'observation	Année universitaire
Déclinaison	Composantes
Description / périmètre de la mesure	Part des étudiants de l'UCA inscrits sur une UE du dispositif d'IALM (inscriptions pédagogiques)
Mode de calcul	= [Nb étudiants de l'UCA inscrits sur une UE du dispositif d'IALM] / [Nb total d'étudiants à l'UCA]
Source	UE du dispositif IALM par la DRIF + Extraction BO APOGEE par le SAPCG
Disponibilité	4ème trimestre N pour l'année universitaire N-1/N

		Valeur de Référence	Situation 2021-2022	Situation 2022-2023	Situation 2023-2024	Situation 2024-2025	Situation 2025-2026	Cible
<b>Indicateur 8 :</b> Part annuelle d'étudiants de l'UCA participant à un dispositif d'IALM	<b>EPE UCA</b>	NA						<b>10%</b>

NA = Non Applicable

**Commentaires :**

Pas de valeurs de référence, le dispositif sera mis en place en 2021-2022 au plus tôt

Référent(s) SAPCG	Référent Référent Scolarité (A. Chades)
Direction(s) référente(s)	Direction des Relations Internationales et de la Francophonie (C. Brassier)
Date de dernière modification	06/12/2021

## AXE 4 :

## DÉVELOPPER LA CONTRIBUTION DE L'UNIVERSITÉ AUX DYNAMIQUES DE L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES EN MOBILISANT NOTAMMENT TOUS LES LEVIERS DE L'INITIATIVE CAP20-25

INDICATEUR 9	<b>Développement des campus territoriaux :</b> - Nombre et répartition des lieux identifiés comme learning labs, en lien avec le Learning Center - Activités de vie étudiante sur les sites territoriaux de l'UCA : nombre d'actions de vie étudiante sur les sites territoriaux
--------------	--

<b>Sous-indicateur 9a</b>	Nombre et répartition des lieux identifiés comme learning labs, en lien avec le Learning Center
Unité de mesure	Nombre
Période d'observation	Année civile
Déclinaison	EPE UCA
Description / périmètre de la mesure	Les learning labs sont des lieux d'expérimentation en innovation pédagogique. Un learning lab est à la fois un lieu et un écosystème d'expérimentation et d'innovation sur les nouvelles formes de travail et d'apprentissage collaboratif. Ces espaces novateurs ont recours simultanément aux outils numériques, aux environnements, équipements, supports d'apprentissage et méthodes pédagogiques favorisant l'intelligence collective.
Mode de calcul	Dénombrement
Source	Pôle IPPA
Disponibilité	1er trimestre N+1 pour l'année N

		Valeur de Référence 2021	Situation 2022	Situation 2023	Situation 2024	Situation 2025	Situation 2026	Cible
<b>Sous-indicateur 9a :</b> Nombre et répartition des lieux identifiés comme learning labs, en lien avec le Learning Center	EPE UCA	3						entre 10 et 15

## Commentaires :

**IUT Site de Montluçon - Salle de Créativité à l'IUT (BCE20) :** la salle de créativité est un espace mutualisé équipé de tous les derniers équipements numériques, de mobilier adapté et de matériels de création. Cette salle permet aux enseignants de travailler avec leurs étudiants mais aussi entre eux sur des projets de mutualisation des ressources de partage des bonnes pratiques afin de favoriser l'innovation pédagogique dans l'IUT site de Montluçon.

**Pôle Mutualisé d'Enseignement des Cézeaux - Le Labo Pédagogique, espace d'expérimentation pédagogique :** un espace pédagogique pour favoriser l'apprentissage actif des étudiants, modulable et aménageable à la demande. Il s'agit d'un espace de 30 places, avec un cloisonnement possible en deux salles, confortable pour les usagers (chaises et tables sur roulettes, canapés, gym balls), connecté aux outils numériques (tableaux connectés en "clic and share" depuis les PC). La salle est réservée à la mise en oeuvre de pédagogies actives telles que le travail de groupe, l'approche par projet, le débat, le jeu de rôle, etc. qui nécessitent des configurations particulières : tables en îlots, en U, en cercle...

**Aurillac - bâtiment A2Ex :** ce lieu est destiné à dispenser des formations de pointe, en alternance, dans différents secteurs du numérique (green economy, enseignement à distance, imagerie virtuelle et réalité augmentée mais aussi télétravail). Ce bâtiment accueille également des professionnels télétravailleurs. Les 500 m<sup>2</sup> réhabilités abritent un télécentre avec un open space composé de 5 postes de travail, 2 salles de cours équipées de matériels numériques de pointe, 1 laboratoire de langue, 2 salles de réunion équipées de matériel de visioconférence, 1 studio d'enregistrement, 5 bureaux dédiés aux télétravailleurs. L'objectif est ainsi de développer une expertise en matière de travail à distance autour d'un plateau regroupant toutes les innovations relatives au numérique, à destination des populations alternantes qu'elles soient sous statut d'étudiant ou statut de travailleur.

Référent(s) SAPCG	-
Direction(s) référente(s)	Direction de la Formation - Pôle IPPA
Date de dernière modification	09/12/2021

## AXE 4 :

## DÉVELOPPER LA CONTRIBUTION DE L'UNIVERSITÉ AUX DYNAMIQUES DE L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES EN MOBILISANT NOTAMMENT TOUS LES LEVIERS DE L'INITIATIVE CAP20-25

INDICATEUR 9	<b>Développement des campus territoriaux :</b> - Nombre d'équipements labellisés learning labs. - Activités de vie étudiante sur les sites territoriaux de l'UCA : nombre d'actions de vie étudiante sur les sites territoriaux
--------------	---

<b>Sous-indicateur 9b</b>	Nombre de projets vie étudiante
Unité de mesure	Nombre
Période d'observation	Année universitaire
Déclinaison	EPE UCA
Description / périmètre de la mesure	L'ensemble des sites territoriaux (Montluçon, Moulins, Vichy, Aurillac, Le puy)
Mode de calcul	Somme de l'ensemble des projets pour tous les sites territoriaux
Source	DVU (+ SUC + SUAPS + SSU + sites territoriaux)
Disponibilité	4ème trimestre N pour l'année universitaire N-1/N

		Valeur de Référence 2020-2021	Situation 2021-2022	Situation 2022-2023	Situation 2023-2024	Situation 2024-2025	Situation 2025-2026	Cible
<b>Sous-indicateur 9b :</b> Nombre de projets vie étudiante	<b>TOTAL</b>	<b>NA</b>						<b>x 2</b>
	FSDIE-Projet	2						-
	CVEC-AT	3						-
	hors FSDIE et CVEC	12						-
	SUC	7						-
	SUAPS	46						-
	Actions de prévention (SSU)	NR						-

NR : Non renseigné

NA : Non applicable

## Commentaires :

Référent(s) SAPCG	-
Direction(s) référente(s)	Direction de la Vie Etudiante (L. Mouret)
Date de dernière modification	06/12/2021



**AXE 5 :****INSCRIRE TOUS LES PUBLICS ACCUEILLIS À L'UNIVERSITÉ DANS DES TRAJECTOIRES DE RÉUSSITE ÉTUDIANTE ET PROFESSIONNELLE**

<b>INDICATEUR 10</b>	<b>Nombre d'étudiants concernés chaque année par des enseignements "transformés" mis en place dans le cadre de l'appels à projets Soutien à l'innovation pédagogique (SIP) dédié à l'approche par compétences, de l'appel à projets Learn'in Auvergne (LIA) dédié à l'innovation pédagogique numérique ou de l'appel à projets Soutien à la Transformation pédagogique ou STP (qui remplace les deux AAP SIP et LIA à partir de cette année) ou dans le cadre de la politique des instituts.</b>
----------------------	--

<b>Indicateur 10</b>	<b>Nombre d'étudiants concernés chaque année par des enseignements "transformés"</b>
Unité de mesure	Effectifs d'étudiants
Période d'observation	Année universitaire
Déclinaison	Composantes
Description / périmètre de la mesure	Etudiants inscrits dans les UE concernées par l'appel à projet "Soutien à la Transformation Pédagogique". Sont pris en compte chaque année les enseignements faisant ou ayant fait l'objet d'une transformation pédagogique dans le cadre d'un appel à projet STP.
Mode de calcul	Dénombrement
Source	Liste des UE et des enseignements par le pôle IPPA (DF) + Extraction BO APOGEE (SAPCG)
Disponibilité	4ème trimestre N pour l'année universitaire N-1/N

		Valeur de Référence 2020-2021	Situation 2021-2022	Situation 2022-2023	Situation 2023-2024	Situation 2024-2025	Situation 2025-2026	Cible
<b>Indicateur 10 :</b> Nombre d'étudiants concernés chaque année par des enseignements "transformés" [...]	<b>EPE UCA</b>	<b>2 821</b>						<b>x 2</b>

**Commentaires :**

Pour l'année de référence 2020-21, sont pris en compte le nombre d'étudiants impactés par les projets (SIP 20-21) et le nombre d'étudiants impactés par les projets (LIA 20-21)

Le Pôle IPPA a choisi de recenser toutes les UE (et donc tous les étudiants inscrits dans ces UE) dans lesquelles un enseignement transformé par un projet SIP ou LIA en 2020 a été dispensé cette année-là (2020-21).

Référent(s) SAPCG	<i>Référent Scolarité (A. Chades)</i>
Direction(s) référente(s)	<i>Direction de la Formation - Pôle IPPA (F. Caira)</i>
Date de dernière modification	<i>26/11/2021</i>

## AXE 5 :

## INSCRIRE TOUS LES PUBLICS ACCUEILLIS À L'UNIVERSITÉ DANS DES TRAJECTOIRES DE RÉUSSITE ÉTUDIANTE ET PROFESSIONNELLE

<b>INDICATEUR 11</b>	<b>Impact des Graduate Tracks sur l'attractivité internationale de l'EPE</b> - nombre annuel d'étudiants internationaux accueillis au niveau master dans les graduate tracks ; - nombre annuel de doctorants internationaux accueillis dans les graduate tracks
----------------------	---

<b>Sous-indicateurs 11a / 11b</b>	Nombre annuel d'étudiants internationaux accueillis au niveau master dans les graduate tracks Nombre annuel de doctorants internationaux accueillis dans les graduate tracks
Unité de mesure	Nombre
Période d'observation	Année universitaire
Déclinaison	EPE UCA / Graduate
Description / périmètre de la mesure	Nombre d'étudiants internationaux (de nationalités étrangères) inscrits dans les masters (M1+M2) proposés par les graduate Nombre de doctorants internationaux recrutés par les graduate
Mode de calcul	Dénombrement
Source	11a : APOGEE + liste des masters proposés par les graduates 11b : Responsable CAP GS + directeurs d'instituts
Disponibilité	4e trimestre N pour l'année universitaire N-1/N

		Valeur de Référence 2020-2021	Situation 2021-2022	Situation 2022-2023	Situation 2023-2024		Situation 2024-2025	Situation 2025-2026	Cible
					cible	réalisé			
<b>Sous-indicateur 11a :</b> nombre annuel d'étudiants internationaux accueillis au niveau master dans les graduate tracks	<b>EPE UCA</b>	<b>NA</b>			+ 10%				+ 15%
<b>Sous-indicateur 11b :</b> nombre annuel de doctorants internationaux accueillis dans les graduate tracks	<b>EPE UCA</b>	<b>NA</b>			+ 10%				+ 15%

## Commentaires :

Référent(s) SAPCG	Référent Scolarité (A. Chades)
Direction(s) référente(s)	CAP GS (M. Ducruet)
Date de dernière modification	06/12/2021

**AXE 5 :****INSCRIRE TOUS LES PUBLICS ACCUEILLIS À L'UNIVERSITÉ DANS DES TRAJECTOIRES DE RÉUSSITE ÉTUDIANTE ET PROFESSIONNELLE**

<b>INDICATEUR 12</b>	<b>Nombre de formations en alternance et nombre d'alternants :</b> - nombre de formations proposées par la voie de l'alternance ; - nombre annuel d'alternants inscrits.
----------------------	--

<b>Sous-indicateurs 12a / 12b</b>	<b>Nombre de formations proposées par la voie de l'alternance Nombre annuel d'alternants inscrits</b>
Unité de mesure	Nombre de formations / Nombre d'alternants
Période d'observation	Année universitaire
Déclinaison	Composantes
Description / périmètre de la mesure	- Nombre de formations (mentions ou parcours) qui comptent au moins un étudiant inscrit en alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation) en inscription première, sur les DN. - Nombre d'étudiants inscrits en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation (nombre d'IA premières), sur les formations en alternance (voir sous-indicateur 10a).
Mode de calcul	Dénombrement
Source	Extraction BO APOGEE (périmètre SISE)
Disponibilité	4ème trimestre N pour l'année universitaire N-1/N

		Valeur de Référence 2020-2021	Situation 2021-2022	Situation 2022-2023	Situation 2023-2024	Situation 2024-2025	Situation 2025-2026	Cible
<b>Sous-indicateur 12a :</b> Nombre de formations proposées par la voie de l'alternance	<b>EPE UCA</b>	<b>105</b>						<b>+ 50%</b>
<b>Sous-indicateur 12b :</b> Nombre annuel d'alternants inscrits	<b>EPE UCA</b>	<b>1 583</b>						<b>+ 30%</b>

**Commentaires :**

Référent(s) SAPCG	<i>Référent Scolarité (A. Chades)</i>
Direction(s) référente(s)	<i>Direction de la Formation</i>
Date de dernière modification	<i>06/12/2021</i>

## AXE 6 :

## ADAPTER LE PILOTAGE DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC EXPÉRIMENTAL À L'ÉVOLUTION DE SES MISSIONS ET DE SON PÉRIMÈTRE

<b>INDICATEUR 13</b>	<p>Accompagnement de carrière via les mesures RH de la LPR</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre annuel cumulé de repyramidages d'emplois de la filière BIATSS</li> <li>- nombre annuel cumulé de repyramidages dans les corps des enseignants chercheurs</li> </ul> <p>Actions déployées dans le cadre du plan égalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- % de femmes promues dans les corps d'enseignants chercheurs (PR/ MCF)</li> <li>- % de femmes promues dans la catégorie A de la filière IATSS (IGR/IGE)</li> </ul> <p>Objectifs sur la durée du contrat: % de femmes promues : cible de 33% PR / 67% MCF.</p>
----------------------	---

<b>Sous-indicateurs 13a / 13b</b>	<p>Nombre annuel cumulé de repyramidages d'emplois de la filière BIATSS</p> <p>Nombre annuel cumulé de repyramidages dans les corps des enseignants chercheurs</p>
Unité de mesure	Effectifs
Période d'observation	BIATSS : Année civile / EC : Année universitaire
Déclinaison	EPE UCA
Description / périmètre de la mesure	Nombre de repyramidages en lien avec la LPR et en lien avec la politique établissement
Mode de calcul	<p>Effectifs d'agents promus au corps supérieur par certains modes d'accès :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour les BIATSS : promotions vers un corps de catégorie A via un avancement entre le 31/12/N et le 31/12/N+1. Catégorie A : ASI,IGE,IGR,AAE... (ex : TECH vers ASI, ASI vers IGE, SAENES vers AAE etc.)</li> <li>- pour les EC : passages de MCF à PR entre le 31/08/N et le 31/08/N+1, avec distinction LPR ou Politique d'établissement par la DRH via un concours</li> </ul>
Source	Extraction BO SIHAM et informations DRH pour LPR
Disponibilité	1er trimestre N+1 pour l'année universitaire N-1/N

		Valeur de Référence 2020-2021	Situation 2021-2022	Situation 2022-2023	Situation 2023-2024	Situation 2024-2025	Situation 2025-2026	Cible
<b>Sous-indicateur 13a :</b> Nombre annuel cumulé de repyramidages d'emplois de la filière BIATSS	<b>EPE UCA</b>	<b>5</b>						
<b>Sous-indicateur 13b :</b> Nombre annuel cumulé de repyramidages dans les corps des enseignants chercheurs	<b>EPE UCA</b>	<b>4</b>						
> Dont nombre de repyramidages des enseignants-chercheurs <u>par la LPR</u>	<b>EPE UCA</b>	NA						

NA = Non Applicable

Commentaires :

Référent(s) SAPCG	Référent RH (J.-F. Menne)
Direction(s) référente(s)	Direction des Ressources Humaines (V. Sauvadet)
Date de dernière modification	06/12/2021

## AXE 6 :

## ADAPTER LE PILOTAGE DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC EXPÉRIMENTAL À L'ÉVOLUTION DE SES MISSIONS ET DE SON PÉRIMÈTRE

<b>INDICATEUR 13</b>	<p>Accompagnement de carrière via les mesures RH de la LPR</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre annuel cumulé de repyramidages d'emplois de la filière BIATSS</li> <li>- nombre annuel cumulé de repyramidages dans les corps des enseignants chercheurs</li> </ul> <p>Actions déployées dans le cadre du plan égalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- % de femmes promues dans les corps d'enseignants chercheurs (PR/ MCF)</li> <li>- % de femmes promues dans la catégorie A de la filière IATSS (IGR/IGE)</li> </ul> <p>Objectifs sur la durée du contrat: % de femmes promues : cible de 33% PR / 67% MCF.</p>
----------------------	---

<b>Sous-indicateur 13c</b>	<b>% de femmes promues dans les corps d'enseignants chercheurs (PR/ MCF)</b>
Unité de mesure	Pourcentage
Période d'observation	Année universitaire
Déclinaison	EPE UCA
Description / périmètre de la mesure	Pourcentage de femmes promues entre le 31/08/N et le 31/08/N+1, parmi les repyramidages du sous-indicateur 13b
Mode de calcul	$= \frac{\text{Effectifs de femmes promues EC}}{\text{Total des promus EC}}$ $= \frac{\text{Effectifs de femmes promues EC}}{\text{Total de femmes candidates (au concours) EC}}$
Source	Extraction BO SIHAM et informations DRH pour effectifs de candidatures des femmes
Disponibilité	1er trimestre N+1 pour l'année civile N

		Valeur de Référence 2020	Situation 2021	Situation 2022	Situation 2023	Situation 2024	Situation 2025	Cible
<b>Sous-indicateur 13c :</b> % femmes promues sur le total des promus (EC)	<b>EPE UCA</b>	<b>38%</b>						
<b>Sous-indicateur 13c :</b> % femmes promues sur le total des femmes candidates au concours (EC)	<b>EPE UCA</b>	<b>25%</b>						
<b>Pour information</b> % d'hommes promus sur le total des hommes candidats au concours (EC)	<b>EPE UCA</b>	<b>13%</b>						

Commentaires :

Référent(s) SAPCG	Référent RH (J.-F. Menne)
Direction(s) référente(s)	Direction des Ressources Humaines (V. Sauvadet)
Date de dernière modification	06/12/2021

## AXE 6 :

## ADAPTER LE PILOTAGE DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC EXPÉRIMENTAL À L'ÉVOLUTION DE SES MISSIONS ET DE SON PÉRIMÈTRE

<b>INDICATEUR 13</b>	<p><b>Accompagnement de carrière via les mesures RH de la LPR</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre annuel cumulé de repyramidages d'emplois de la filière BIATSS</li> <li>- nombre annuel cumulé de repyramidages dans les corps des enseignants chercheurs</li> </ul> <p><b>Actions déployées dans le cadre du plan égalité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- % de femmes promues dans les corps d'enseignants chercheurs (PR/ MCF)</li> <li>- % de femmes promues dans la catégorie A de la filière IATSS (IGR/IGE)</li> </ul> <p><b>Objectifs sur la durée du contrat: % de femmes promues : cible de 33% PR / 67% MCF.</b></p>
----------------------	--

<b>Sous-indicateur 13d</b>	<b>% de femmes promues dans la catégorie A de la filière IATSS (IGR/IGE)</b>
Unité de mesure	Pourcentage
Période d'observation	Année civile
Déclinaison	EPE UCA
Description / périmètre de la mesure	Pourcentage de femmes promues entre le 31/12/N et le 31/12/N+1 et parmi les repyramidages du sous-indicateur 13a
Mode de calcul	$= \frac{\text{Effectifs de femmes promues BIATSS en catégorie A}}{\text{Total des promus BIATSS en catégorie A}}$ $= \frac{\text{Effectifs de femmes promues BIATSS}}{\text{Total de femmes candidates (à l'avancement) BIATSS}}$ Catégorie A : ASI,IGE,IGR,AAE...
Source	Extraction BO SIHAM et informations DRH pour effectifs de candidatures des femmes
Disponibilité	1er trimestre N+1 pour l'année civile N

		Valeur de Référence 2020	Situation 2021	Situation 2022	Situation 2023	Situation 2024	Situation 2025	Cible
<b>Sous-indicateur 13d :</b> % femmes promues sur le total des promus BIATSS à l'avancement	<b>EPE UCA</b>	<b>60%</b>						
<b>Sous-indicateur 13d :</b> % femmes promues sur le total des femmes BIATSS candidates à l'avancement	<b>EPE UCA</b>	<b>4%</b>						
<b>Pour information</b> % d'hommes promus sur le total des hommes BIATSS candidats à l'avancement	<b>EPE UCA</b>	<b>4%</b>						

## Commentaires :

Référent(s) SAPCG	Référent RH (J.-F. Menne)
Direction(s) référente(s)	Direction des Ressources Humaines (V. Sauvadet)
Date de dernière modification	06/12/2021

## AXE 6 :

## ADAPTER LE PILOTAGE DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC EXPÉRIMENTAL À L'ÉVOLUTION DE SES MISSIONS ET DE SON PÉRIMÈTRE

<b>INDICATEUR 13</b>	<p><b>Accompagnement de carrière via les mesures RH de la LPR</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre annuel cumulé de repyramidages d'emplois de la filière BIATSS</li> <li>- nombre annuel cumulé de repyramidages dans les corps des enseignants chercheurs</li> </ul> <p><b>Actions déployées dans le cadre du plan égalité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- % de femmes promues dans les corps d'enseignants chercheurs (PR/ MCF)</li> <li>- % de femmes promues dans la catégorie A de la filière IATSS (IGR/IGE)</li> </ul> <p><b>Objectifs sur la durée du contrat: % de femmes promues : cible de 33% PR / 67% MCF.</b></p>
----------------------	--

<b>Sous-indicateur 13e/13f</b>	<b>% PR et % MCF</b>
Unité de mesure	Pourcentage (hors HU)
Période d'observation	Date d'observation au 31/12/N
Déclinaison	Composantes
Description / périmètre de la mesure	Effectifs d'EC affectés dans l'établissement au 31/12/N
Mode de calcul	$= \frac{\text{Effectif PR hors HU}}{\text{Effectif PR+MCF hors HU}}$ $= \frac{\text{Effectif MCF hors HU}}{\text{Effectif PR+MCF hors HU}}$
Source	Extraction BO SIHAM
Disponibilité	1er trimestre N+1 pour l'année civile N

		Valeur de Référence 2020	Situation 2021	Situation 2022	Situation 2023	Situation 2024	Situation 2025	Cible
<b>Sous-indicateur 13e :</b> % PR	<b>EPE UCA</b>	<b>28%</b>						<b>33%</b>
<b>Sous-indicateur 13f :</b> % MCF	<b>EPE UCA</b>	<b>72%</b>						<b>67%</b>

## Commentaires :

Référent(s) SAPCG	Référent RH (J.-F. Menne)
Direction(s) référente(s)	Direction des Ressources Humaines (V. Sauvadet)
Date de dernière modification	06/12/2021

**AXE 6 :****ADAPTER LE PILOTAGE DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC EXPÉRIMENTAL À L'ÉVOLUTION DE SES MISSIONS ET DE SON PÉRIMÈTRE**

<b>INDICATEUR 14</b>	<b>Engagement sur la formation continue et de la formation tout au long de la vie :</b> - Nombre de personnels inscrits en VAE - nombre de jours de formation cumulés par rapport au total des personnels et taux d'évolution sur la période 2021-2026 [ou toute autre méthode de calcul permettant de mesurer le ratio de jours de formation par personnel] - Nombre de jours de formation proposés et taux d'évolution sur la période 2021-2026
----------------------	--

<b>Sous-indicateur 14a</b>	<b>Nombre de personnels inscrits en VAE</b>
Unité de mesure	Effectifs
Période d'observation	Année civile
Déclinaison	EPE UCA
Description / périmètre de la mesure	Nombre d'inscriptions VAE accordées par la commission Formation sur l'année civile
Mode de calcul	Dénombrement
Source	DRH (Commission Formation)
Disponibilité	1er trimestre N+1 pour l'année civile N

		Valeur de Référence 2020	Situation 2021	Situation 2022	Situation 2023	Situation 2024	Situation 2025	Cible
<b>Sous-indicateur 14a :</b> Nombre de personnels inscrits en VAE	<b>EPE UCA</b>	<b>3</b>						<b>+ 10%</b>

Commentaires :

Référent(s) SAPCG	-
Direction(s) référente(s)	<i>Direction des Ressources Humaines</i>
Date de dernière modification	<i>06/12/2021</i>



## AXE 6 :

ADAPTER LE PILOTAGE DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC EXPÉRIMENTAL À L'ÉVOLUTION DE SES MISSIONS ET DE SON PÉRIMÈTRE

<b>INDICATEUR 14</b>	<p>Engagement sur la formation continue et de la formation tout au long de la vie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de personnels inscrits en VAE</li> <li>- Nombre de jours de formation cumulés par rapport au total des personnels et taux d'évolution sur la période 2021-2026 [ou toute autre méthode de calcul permettant de mesurer le ratio de jours de formation par personnel]</li> <li>- Nombre de jours de formation proposés et taux d'évolution sur la période 2021-2026</li> </ul>
----------------------	---

<b>Sous-indicateur 14b</b>	Nombre de jours de formation cumulés par rapport au total des personnels et taux d'évolution sur la période 2021-2026
Unité de mesure	Ratio Nombre de jour par agent
Période d'observation	Année civile + Date d'observation au 31/12/N
Déclinaison	EPE UCA
Description / périmètre de la mesure	<p>Nombre de jours de formation sur l'année civile</p> <p>Effectifs de personnels à une date d'observation (31/12/N)</p> <p>Taux d'évolution sur la période par rapport à 2021</p>
Mode de calcul	= [Nombre de jours de formation cumulés] / [Nombre total des personnels]
Source	Extraction Brique Formation + Extraction BO SIHAM (Bilan Social)
Disponibilité	1er trimestre N+1 pour l'année civile N

		Valeur de Référence 2020	Situation 2021	Situation 2022	Situation 2023	Situation 2024	Situation 2025	Cible
<b>Sous-indicateur 14b :</b> Nombre de jours de formation cumulés par rapport au total des personnels	EPE UCA	1,00						
<b>Sous-indicateur 14b :</b> Taux d'évolution	EPE UCA	-						

Commentaires :

Référent(s) SAPCG	Référent RH (J.-F. Menne)
Direction(s) référente(s)	Direction des Ressources Humaines
Date de dernière modification	06/12/2021

**AXE 6 :****ADAPTER LE PILOTAGE DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC EXPÉRIMENTAL À L'ÉVOLUTION DE SES MISSIONS ET DE SON PÉRIMÈTRE**

<b>INDICATEUR 14</b>	<b>Engagement sur la formation continue et de la formation tout au long de la vie :</b> - Nombre de personnels inscrits en VAE - Nombre de jours de formation cumulés par rapport au total des personnels et taux d'évolution sur la période 2021-2026 [ou toute autre méthode de calcul permettant de mesurer le ratio de jours de formation par personnel] - Nombre de jours de formation proposés et taux d'évolution sur la période 2021-2026
----------------------	--

<b>Sous-indicateur 14c</b>	<b>Nombre de jours de formation proposés et taux d'évolution sur la période 2021-2026</b>
Unité de mesure	Nombre de jours
Période d'observation	Année civile
Déclinaison	EPE UCA
Description / périmètre de la mesure	Nombre de jours de formations suivis par les agents de l'université. Taux d'évolution sur la période par rapport à 2021
Mode de calcul	= [Nombre d'agents] * [Durée de la formation]
Source	Extraction Brique Formation
Disponibilité	1er trimestre N+1 pour l'année civile N

		Valeur de Référence 2020	Situation 2021	Situation 2022	Situation 2023	Situation 2024	Situation 2025	Cible
<b>Sous-indicateur 14c :</b> Nombre de jours de formation proposés	<b>EPE UCA</b>	<b>3 760</b>						
<b>Sous-indicateur 14c :</b> Taux d'évolution	<b>EPE UCA</b>	<b>-</b>						

Commentaires :

Référent(s) SAPCG	-
Direction(s) référente(s)	<i>Direction des Ressources Humaines</i>
Date de dernière modification	<i>06/12/2021</i>